

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1067

21 mai 2010

SOMMAIRE

A C H S - Investments S.A.	51187	Luxcorp Church Hill Holding S.A.	51183
A-DGZ 9-Fonds	51186	Maghreb Investments Limited	51175
Blader Holding S.A.	51187	Maraton International S.A.	51170
Bullit Participations S.A.	51172	Mat Investment S.A.	51171
Business Contact Holding S.A.	51170	MFS Meridian Funds	51178
Caribe Holding S.A.	51186	Novara Aquilone Sicav	51171
Chablis S.A.	51179	NSV Investments S.A.	51172
Cobelpin S.A.	51180	Panase Holding S.A.	51181
Colim S.A.	51188	Panase Holding S.A.	51181
Cross Valorem	51213	Panase Holding S.A.	51177
Dankalux S.à r.l.	51211	Prombo Investments S.à r.l.	51210
Dealinvest Holding SA	51175	Proxima Investments SICAV	51179
Edelwhite	51190	RANCOIS Holding S.A.	51177
FDF	51182	Romane Productions	51188
Fiusari S.A. SPF	51187	SCI Mameranus	51189
Folio S.A.	51175	Sella Bank Luxembourg S.A.	51183
Fomed S.A.	51174	Société Luxembourgeoise d'Investisse-	
Global Garden Products C S.à r.l.	51191	ments et de Participations	51176
HSBC Trinkaus Pool SICAV-SIF	51178	Sofinlux International S.A.	51174
Immofof S.A.	51172	Sorephar S.A.	51177
International Investments & Properties		Tecna Holding S.A.	51216
S.A.	51180	The Private Equity Company SA	51182
Jacky S.A.	51186	Valparaiso Finance S.A.	51173
Jockey Holding	51170	Venezuela Investment Company S.A.	51181
Julius Baer Multilabel	51186	VRWAY Communication S.A.	51173
Katoen Natie Group S.A.	51182	WestProfil	51180
Koma Services Corporation	51188	Windsail Holding S.A.	51185
Lippe Holding S.A.	51176	Wistaria S.A.	51190
Locafer S.A.	51183	Zandery Investments S.A.	51171

Business Contact Holding S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 98.253.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au 6, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg, le 7 juin 2010 à 14.00 heures, pour délibération sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes au 31 décembre 2009
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire
5. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2010052043/9378/17.

Jockey Holding, Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 68.793.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social, L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur, le 7 juin 2010 à 11.00 heures, pour délibération sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes au 31 décembre 2009
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire
5. Renouvellement du mandat de Commissaire
6. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2010052044/9378/18.

Maraton International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 104.318.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, le 9 juin 2010 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2009,
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2009 et affectation du résultat,
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
4. Nominations statutaires,
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales,
6. Divers.

Le Conseil d'administration.

Référence de publication: 2010055496/833/19.

Mat Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R.C.S. Luxembourg B 121.513.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 8 juin 2010 à 16.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 2008 et 2009
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2010052328/696/17.

Zandery Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R.C.S. Luxembourg B 145.765.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 8 juin 2010 à 9.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2009
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2010052329/696/15.

Novara Aquilone Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 63.851.

Shareholders are kindly invited to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

to be held in Luxembourg, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg, on June 9, 2010 at 11.00 a.m. for the purpose of considering and voting upon the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the Reports of the Board of Directors and of the Auditor
2. Approval of the Statement of Net Assets and of the Statement of Changes in Net Assets for the year ended as at February 28, 2010
3. Allocation of the net results
4. Discharge to the Directors
5. Statutory Appointments
6. Miscellaneous

Shareholders are advised that no quorum is required for the items of the agenda of the Annual General Meeting and that decisions will be taken on simple majority of the shares present or represented at the Meeting.

NOVARA AQUILONE SICAV

The Board of Directors

Référence de publication: 2010055482/755/22.

Immofor S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 70.130.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 8 juin 2010 à 10.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2009
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Nominations statutaires
5. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
6. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2010052330/696/18.

Bullit Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 86.068.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 11 juin 2010 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2009;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2009;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2009;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2010053283/10/18.

NSV Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 103.164.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 10 juin 2010 à 14.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2009;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2009;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2009;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2010053284/10/18.

Valparaiso Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R.C.S. Luxembourg B 147.399.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *11 juin 2010* à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2009;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2009;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2009;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2010053956/10/18.

VRWAY Communication S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R.C.S. Luxembourg B 132.690.

Les actionnaires de la société VRWAY COMMUNICATION S.A. sont convoqués à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *21 juin 2010* à 14.00 heures, au CERCLE MUNSTER, sis au 5/7, rue Munster à L-2160 Luxembourg, afin de discuter et délibérer sur les points suivants:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration sur les comptes statutaires arrêtés au 31 décembre 2009;
2. Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels statutaires arrêtés au 31 décembre 2009;
3. Approbation des comptes statutaires et affectation du résultat de l'exercice 2009;
4. Rapport de gestion sur les comptes consolidés au 31 décembre 2009;
5. Rapport du réviseur d'entreprises sur les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2009;
6. Approbation des comptes consolidés 2009;
7. Décharge pleine et entière à accorder aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat jusqu'au 31 décembre 2009;
8. Ratification de la nomination du réviseur d'entreprises pour le contrôle des comptes annuels consolidés 2009 et décharge pleine et entière à lui accorder;
9. Nominations statutaires;
10. Rémunération allouée aux membres du Conseil d'Administration.

Ont le droit d'assister à l'Assemblée Générale dans le respect des dispositions de l'article 17.10 des statuts de la société, les détenteurs de droits de vote, autorisés par le certificat délivré par l'intermédiaire auprès duquel les actions sont détenues en conformité du régime de gestion des actions dématérialisées, ayant présenté au moins deux jours ouvrables avant la date fixée de l'Assemblée ledit certificat et informé la société conformément à la législation applicable.

The VRWAY COMMUNICATION S.A. shareholders are called in the

STATUTORY SHAREHOLDER'S MEETING

which will be held on *June 21st, 2010* at 14.00 in the CERCLE MUNSTER located with 5/7, rue Munster in L-2160 Luxembourg, in order to discuss and deliberate with the following agenda:

Agenda:

1. Board of Directors report on the statutory accounts as per December 31st, 2009;
2. Auditor's report on the statutory annual accounts as per December 31st, 2009;
3. Approval of the statutory accounts and assignment of the result for the period 2009;
4. Annual report on the consolidated accounts as per December 31st, 2009;
5. Auditor's report on the consolidated accounts as per December 31st, 2009;
6. Approval of the consolidated accounts 2009;

7. Resolution on the discharge to the members of the Board of Directors and to the statutory auditor for the year ending December 31st, 2009;
8. Ratification of the nomination of the auditor for the audit of the consolidated accounts 2009 and discharge to the auditor;
9. Statutory nominations;
10. Remuneration allocated to the members of the Board of Directors.

Have the right to attend the General Meeting in compliance with the article 17.10 of the bylaws of the company, holders of voting rights, permitted by the certificate issued by the intermediary through which the shares are held in compliance with the management system of the dematerialized shares, submitting at least two working days before the date of the meeting and informed the company in accordance with the applicable law.

Référence de publication: 2010055324/687/48.

Fomed S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 44.784,00.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.
R.C.S. Luxembourg B 90.805.

Messrs. Shareholders are hereby convened to attend the

ORDINARY GENERAL MEETING

which is going to be held at the registered office at 5, Avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, on *June 8th, 2010* at 11.00 a.m. with the following agenda:

Agenda:

1. Approval of the annual report prepared by the Board of Directors in respect of the annual accounts as of December 31st, 2008 and 2009;
2. Approval of the annual report prepared by the Statutory Auditor in respect of the same financial years;
3. Approval of the balance sheet, the profit and loss accounts and the notes to the financial statements as of December 31st, 2008 and 2009;
4. Release of all responsibility of the Directors as well as the Statutory Auditor for the fiscal years ended December 31st, 2008 and 2009;
5. Appropriation of years end results;
6. to take decision as per the law August 10th 1915, article 100 and its modifications;
7. Statutory election;
8. Miscellaneous

Luxembourg, May 19th, 2010.

The Board of Director.

Référence de publication: 2010055322/9125/25.

Sofinlux International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 7A, rue des Glacis.
R.C.S. Luxembourg B 99.352.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

des actionnaires de notre société qui se tiendra extraordinairement au siège social, en date du *7 juin 2010* à 14.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes au 31 décembre 2009;
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2009;
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire;
4. Elections statutaires;
5. Divers.

Le conseil d'administration.

Référence de publication: 2010055326/1161/17.

Maghreb Investments Limited, Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, Parc d'Activités Syrdall.
R.C.S. Luxembourg B 146.092.

Notice is hereby given that an

EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

of the shareholders of the Company will be held at 291, route d'Arlon, L-2016 Luxembourg, on Tuesday 8 June 2010 at 11.30 am with the following

Agenda:

1. Approval of the interim financial statements of the Company for the period from 1 January 2010 to 31 May 2010 (the "Interim Financial Statements");
2. Granting discharge to the members of the Board of Directors (conseil d'administration) of the Company for the performance of their duties for the period from 1 January 2010 to the date of the present general shareholders' meeting;
3. Dissolution of the Company and putting it into voluntary liquidation and start liquidation proceedings;
4. Appointment of the liquidator of the Company and determination of its powers; and
5. Miscellaneous.

The shareholders are informed that the resolutions may be voted only with an approval by at least 2/3 of the shares present or represented, with quorum requirement of 1/2 of the shares.

Munsbach, 21 May 2010.

For the Board of Directors

Herman Günter Schommarz

Director

Référence de publication: 2010055327/9111/25.

Folio S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R.C.S. Luxembourg B 29.960.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 7 juin 2010 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2009
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales
6. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2010055466/506/17.

Dealinvest Holding SA, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 80.312.

Les actionnaires sont convoqués à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra vendredi, le 11 juin 2010 à 14.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du conseil d'administration et rapport du commissaire.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2009.
3. Affectation des résultats au 31 décembre 2009.

4. Décharge aux administrateurs et au commissaire quant à l'exercice sous revue.
5. Décharge à l'administrateur démissionnaire, M. Sébastien ANDRE, quant à l'exercice de son mandat.
6. Ratification de la cooptation de Mme Virginie DOHOGNE comme administrateur, décidée par le conseil d'administration en date du 30 juillet 2009 et nomination de cette dernière comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2013.
7. Démission de M. Gérard BIRCHEN de ses mandats d'administrateur et de président du conseil d'administration et décharge.
8. Nomination de Mme Mounira MEZIADI, administrateur de sociétés, née à Thionville (France), le 12 novembre 1979, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2013.
9. Divers.

Le conseil d'administration.

Référence de publication: 2010055467/29/25.

Lippe Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 39.093.

Les actionnaires sont convoqués à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra vendredi, le 11 juin 2010 à 13.30 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du conseil d'administration et rapport du commissaire.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2009.
3. Affectation des résultats au 31 décembre 2009.
4. Décharge aux administrateurs et au commissaire quant à l'exercice sous revue.
5. Décharge à l'administrateur démissionnaire, M. Michel JENTGES, quant à l'exercice de son mandat.
6. Ratification de la cooptation de Mme Mounira MEZIADI comme administrateur, décidée par le conseil d'administration en date du 27 juillet 2009 et nomination de cette dernière comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2011.
7. Divers.

Le conseil d'administration.

Référence de publication: 2010055470/29/20.

Société Luxembourgeoise d'Investissements et de Participations, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 16.980.

Les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra de manière anticipée au siège social de la société en date du 14 juin 2010 à 14.00 heures avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation et acceptation du rapport de gestion du Conseil d'Administration.
2. Présentation et acceptation du rapport du Commissaire aux Comptes.
3. Présentation et approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2009.
4. Affectation du résultat.
5. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
6. Election statutaires.
7. Divers

Les dépôts d'actions en vue de cette Assemblée seront reçus jusqu'au 7 juin 2010 aux guichets de la Banque Générale du Luxembourg S.A., 14, rue Aldringen, Luxembourg, ainsi qu'au siège social.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Référence de publication: 2010055583/802/21.

RANCOIS Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 39.096.

Les actionnaires sont convoqués à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra vendredi, le 11 juin 2010 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du conseil d'administration et rapport du commissaire.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2009.
3. Affectation des résultats au 31 décembre 2009.
4. Décharge aux administrateurs et au commissaire quant à l'exercice sous revue.
5. Décharge à l'administrateur démissionnaire, M. Michel JENTGES, quant à l'exercice de son mandat.
6. Ratification de la cooptation de Mme Mounira MEZIADI comme administrateur, décidée par le conseil d'administration en date du 28 juillet 2009 et nomination de cette dernière comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2013.
7. Divers.

Le conseil d'administration.

Référence de publication: 2010055472/29/20.

Sorephar S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 44.399.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à une

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra vendredi, 11 juin 2010 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du conseil d'administration et rapport du commissaire.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2009.
3. Affectation des résultats au 31 décembre 2009.
4. Décharge aux administrateurs et au commissaire quant à l'exercice sous revue.
5. Divers.

Le conseil d'administration.

Référence de publication: 2010055475/29/16.

Panase Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.
R.C.S. Luxembourg B 53.279.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, le 10 juin 2010 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2009,
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2009 et affectation du résultat,
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
4. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales,
5. Divers.

Le Conseil d'administration.

Référence de publication: 2010055503/833/18.

HSBC Trinkaus Pool SICAV-SIF, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1952 Luxembourg, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre.
R.C.S. Luxembourg B 138.097.

Der Verwaltungsrat hat beschlossen, am Dienstag, dem 8. Juni 2010 um 10.00 Uhr in 8, rue Lou Hemmer, L-1748 Findel-Golf, die

ORDENTLICHE GENERALVERSAMMLUNG

der Aktionäre mit folgender Tagesordnung einzuberufen:

Tagesordnung:

I. Der Verwaltungsrat soll zu den nachfolgend angegebenen Tagesordnungspunkten der bevorstehenden ordentlichen Generalversammlung am 8. Juni 2010 um 10.00 Uhr die jeweiligen Vorschläge beschließen, die der Generalversammlung unterbreitet werden sollen:

1. Bericht des Verwaltungsrates und des Abschlussprüfers.
2. Genehmigung der vom Verwaltungsrat vorgelegten Bilanz und der Gewinn- und Verlustrechnung zum 31. Dezember 2009.
3. Verwendung des Jahresergebnisses.
4. Entlastung der Verwaltungsratsmitglieder und des Abschlussprüfers.
5. Neuwahlen des Verwaltungsrates und Dauer der Mandate.
6. Ernennung des Abschlussprüfers.
7. Verlegung des Sitzes der Gesellschaft.
8. Verschiedenes.

II. Verschiedenes

An der Generalversammlung kann jeder Aktionär - persönlich oder durch einen schriftlichen Bevollmächtigten - teilnehmen, der seine Aktien spätestens am Dienstag, dem 1. Juni 2010, bei der HSBC Trinkaus & Burkhardt (International) SA, Luxemburg, der HSBC Trinkaus & Burkhardt AG, Düsseldorf oder Clearstream Banking SA, Luxemburg hinterlegt und bis zum Ende der Generalversammlung dort belässt. Jeder Aktionär, der diese Voraussetzung erfüllt, erhält eine Eintrittskarte zur Generalversammlung.

HSBC Trinkaus Pool SICAV-SIF

Der Verwaltungsrat

Référence de publication: 2010055478/755/32.

MFS Meridian Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 39.346.

Nous avons le plaisir de vous convier à

l'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

(l'"Assemblée"), qui aura lieu le 21 juin 2010 (heure de Luxembourg) à 10.00 heures dans les locaux de State Street Bank Luxembourg S.A., 49, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation de la Lettre du Président et approbation du rapport des Commissaires aux Comptes relatif à l'exercice fiscal clos au 31 janvier 2010.
2. Approbation des états financiers (bilan et compte de résultat) au 31 janvier 2010.
3. Affectation du résultat net (y compris, le cas échéant, la distribution des dividendes) de l'exercice fiscal clos au 31 janvier 2010.
4. Quitus aux administrateurs de MFS Meridian Funds (la "Société") pour l'exercice clos le 31 janvier 2010.
5. Réélection des mandataires suivants au poste d'Administrateurs de la Société jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle prévue en 2011 ou jusqu'à ce que leurs successeurs soient dûment élus et habilités:
M. Martin E. Beaulieu
Mme Maria F. Dwyer
Mme Robin A. Stelmach
6. Reconduction du mandat de Ernst & Young S.A. en qualité de Commissaires aux Comptes pour l'exercice fiscal commençant au 1^{er} février 2010 et jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle prévue en 2011.

7. Toute autre question pouvant valablement être présentée à l'Assemblée.

Les actionnaires sont informés qu'aucun quorum n'est requis pour l'approbation des points à l'ordre du jour et que les décisions seront adoptées à la majorité des voix présentes ou représentées à l'assemblée. Chaque action donne droit à une voix. Les actionnaires peuvent participer aux décisions de toute assemblée générale par pouvoir.

Un formulaire de pouvoir peut être obtenu sur demande à l'adresse du siège et doit être renvoyé par fax au plus tard 48 heures avant l'Assemblée, à l'attention de Candice Mayembo au numéro de fax (352) 46.40.10.413 et par courrier à l'adresse du siège.

Par ordre du Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2010055481/755/32.

Proxima Investments SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 41, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 125.182.

To the shareholders of the Sub-Fund Proxima Investments SICAV - Dynamic Equity
(the "Sub-Fund")

Shareholders are hereby convened to attend the

EXTRAORDINARY CLASS MEETING

of the Sub-Fund, to be held on *24th June, 2010* at 10.00 a.m. (the "Meeting") at the Fund's registered office located 41, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, with the following Agenda:

Agenda:

- To merge Proxima Investments SICAV - Dynamic Equity into Finlabo Investments SICAV - Dynamic Equity, with effect on 25th June, 2010 pursuant to and in accordance with article 28 of the Fund's Article of incorporation, by contribution of all the assets and liabilities of Proxima Investments SICAV - Dynamic Equity to Finlabo Investments SICAV - Dynamic Equity in exchange of shares of the Finlabo Investments SICAV - Dynamic Equity

Shareholders are advised that the meeting does not have to be quorate in order to pass valid resolutions. To be accepted, valid resolutions only require a majority of shareholders actively present or represented.

Shareholders or their proxies wishing to take part in the Meeting are kindly requested to inform the Fund at least three clear days prior to the holding of the Meeting of their intention to attend. They shall be admitted subject to verification of their identity and evidence of their shareholding.

In order to attend the meeting, the owners of bearer shares will have to deposit their shares five clear days before the meeting at the head office or one of the branches of Banque de Luxembourg, whose main registered office is located at 14, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Proxy forms are available at Banque de Luxembourg or at the Fund's registered office.

The Board of Directors.

Référence de publication: 2010055484/755/27.

Chablis S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 44.317.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *7 juin 2010* à 14.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2009.
3. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2010055545/534/17.

WestProfil, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 32-34, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 109.089.

Die

JÄHRLICHE GENERALVERSAMMLUNG

findet gemäß Artikel 22 Absatz 2 der Satzung zu der Investmentgesellschaft mit variablem Kapital (Société d'Investissement à Capital Variable) WestProfil am 8. Juni 2010 um 10.00 Uhr in den Räumen der WestLB International S.A., 32-34, bd Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg, statt.

Tagesordnung:

1. Bericht des Verwaltungsrates und des Wirtschaftsprüfers
2. Genehmigung des vom Verwaltungsrat vorgelegten Jahresabschlusses zum 31.12.2009
3. Verwendung des Jahresergebnisses
4. Entlastung der Verwaltungsratsmitglieder und des Wirtschaftsprüfers
5. Ernennung der Verwaltungsratsmitglieder bis zum Ablauf der Ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2011
6. Ernennung des Wirtschaftsprüfers bis zum Ablauf der Ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2011.

Die Zulassung zur Generalversammlung setzt voraus, dass die entsprechenden Inhaberanteile vorgelegt werden oder die Anteile bis spätestens zum 3. Juni 2010 bei einer Bank hinterlegt werden. Eine Bestätigung der Bank über die Hinterlegung der Anteile genügt als Nachweis.

Luxemburg, 19. April 2010.

Der Verwaltungsrat.

Référence de publication: 2010055487/755/23.

Cobelpin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 41.075.

Messieurs les actionnaires de la Société Anonyme COBELPIN S.A. sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mercredi, 9 juin 2010 à 15.00 heures au siège social de la société à Luxembourg, 9b, bd Prince Henri.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31.12.2009.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2010055490/750/15.

International Investments & Properties S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 41.052.

Messieurs les actionnaires de la Société Anonyme INTERNATIONAL INVESTMENTS & PROPERTIES S.A. sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mercredi, 9 juin 2010 à 16.00 heures au siège social de la société à Luxembourg, 9b, bd Prince Henri.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31.12.2009.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2010055493/750/16.

Panase Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 53.279.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

mixte des actionnaires et obligataires qui se tiendra au siège social 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, le 10 juin 2010 à 11.30 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Décision de modifier les conditions de l'emprunt obligataire privé convertible numéro 1 1997/31-12-2020,
2. Pouvoir à donner en vue de transcrire les modifications dans le registre d'obligataires de la société,
3. Divers.

Le Conseil d'administration.

Référence de publication: 2010055497/833/15.

Panase Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 53.279.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 6, L-1116 Luxembourg, le 10 juin 2010 à 14.00 heures, par devant notaire, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Modification de l'article 4 des statuts pour lui donner la teneur suivante:
" La société a pour objet exclusif l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation d'actifs financiers tels que les instruments financiers au sens de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière et les espèces et avoirs de quelque nature que ce soit détenus en compte, à l'exclusion de toute activité commerciale. La société pourra détenir une participation dans une société à la condition de ne pas s'immiscer dans la gestion de cette société. Elle prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques qui se rattachent à son objet ou le favorisent, en restant toutefois dans les limites des dispositions de la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial (" SPF "). "
2. Modification de la dénomination sociale de la société en PANASE HOLDING S.A., SPF et modification afférente de l'article 1^{er} des statuts.
3. Modification de l'article 23 des statuts.
4. Mise à jour des statuts en conformité avec les nouvelles dispositions de la loi du 25 août 2006.
5. Divers.

Le Conseil d'administration.

Référence de publication: 2010055499/833/25.

Venezuela Investment Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 75.780.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra le 9 juin 2010 à 10.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilans, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31.12.2007, 31.12.2008 et 31.12.2009
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes

4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915
5. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2010055576/788/19.

FDI, Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 72.929.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 7 juin 2010 à 14.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2009.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2010055548/534/16.

Katoen Natie Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1911 Luxembourg, 9, rue du Laboratoire.
R.C.S. Luxembourg B 110.988.

Messrs. shareholders are hereby convened to attend the

STATUTORY GENERAL MEETING

which is going to be held at the address of the registered office, on June 7, 2010 at 10.00 o'clock, with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the annual accounts and of the reports of the board of directors and of the independent auditor.
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 2009.
3. Discharge to the directors.
4. Elections.
5. Miscellaneous.

The board of directors.

Référence de publication: 2010055551/534/17.

The Private Equity Company SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1911 Luxembourg, 9, rue du Laboratoire.
R.C.S. Luxembourg B 84.556.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 7 juin 2010 à 16.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 décembre 2009.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2010055566/534/16.

Locafer S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 9.595.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 8 juin 2010 à 14.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2009.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2010055554/534/15.

Luxcorp Church Hill Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 96.086.

Messrs. shareholders are hereby convened to attend the

STATUTORY GENERAL MEETING

which is going to be held at the address of the registered office, on June 7, 2010 at 15.00 o'clock, with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the annual accounts and of the reports of the board of directors and of the statutory auditor.
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 2009.
3. Discharge to the directors and to the statutory auditor.
4. Elections.
5. Miscellaneous.

The board of directors.

Référence de publication: 2010055557/534/17.

Sella Bank Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 69.213.

RECTIFICATIF

Le conseil d'administration de Sella Bank Luxembourg S.A. a approuvé lors de sa réunion tenue en date du 4 mai 2010 les modifications suivantes du texte du projet de scission, publié au Mémorial C n° 2233 le 16 novembre 2009:

Préambule

1^{er} paragraphe 3^{ème} ligne. La raison sociale de la banque est modifiée en "Banque BPP S.A."

1.2. Société Bénéficiaire. 1^{er} paragraphe 2^{ème} ligne. La raison sociale de la banque est modifiée en "Banque BPP S.A."

4. Date d'Effet de la Scission. 1^{er} paragraphe. La date d'effet est modifiée en "1^{er} juillet 2010"

6. Actions à émettre par la Société Bénéficiaire. 2^{ème} paragraphe 1^{er} alinéa. La dénomination Banca Sella Holding est complétée par "SpA"

7. Instruments financiers émis par la Société Scindée. Le paragraphe est remplacé par:
"La Société Scindée n'a pas émis d'emprunt obligataire à la Date d'Effet".

Annexe 1. Projet des Statuts de la Société Scindée

Art. 1^{er}. Dans le 1^{er} paragraphe, la raison sociale est modifiée en "Banque BPP S.A.".

Annexe 2. Éléments d'Actifs et de Passifs Transférés à la Société Bénéficiaire

L'annexe 2 est remplacée par une nouvelle annexe mise à jour.

Annexe 2. Éléments d'Actif et de Passif Transférés à la Société Bénéficiaire

(Numérotation sur base du bilan LUXGAAP)

Actif

Toutes les créances envers les établissements de crédit reprises à la rubrique 103000, ainsi que tous les intérêts accumulés sur ces créances et tous les droits et obligations dérivant des documents de créances pertinents et tout autre droit s'y rattachant,

A l'exception des créances, droits et obligations envers les établissements de crédit détenteurs des comptes suivants:

500089	500090
--------	--------

Toutes les créances envers la clientèle reprises à la rubrique 104000, ainsi que tous les intérêts accumulés sur ces créances et tous les droits et obligations dérivant des documents de créances pertinents et tout autre droit s'y rattachant,

A l'exception des créances, droits et obligations envers les clients détenteurs des comptes suivants:

100053	400059	400275	400456
100096	400085	400276	500419
100250	400260	400279	500420
100760	400349	400301	500421
400044	400127	400311	500615
400261	400197	400227	500749
400350	400225	400233	500792
400042	400226	400324	500865
400022	400333	400371	

Toutes les obligations et autres valeurs mobilières reprises à la rubrique 106000, ainsi que tous droits s'y rattachant, y compris les intérêts cumulés,

La participation dans Selgest S.A., société anonyme de droit luxembourgeois, reprise à la rubrique 108000 sous le numéro de compte 905410, ainsi que tous droits s'y rattachant;

Tous les actifs incorporels repris à la rubrique 110000.

Tous les actifs corporels repris à la rubrique 111000, à l'exception des actifs corporels repris sous le compte numéro 910640.

Tous les autres actifs repris à la rubrique 113000.

Tous les actifs de la rubrique 115000 comptes de régularisation, à l'exception des comptes suivants:

912510	913220	913200	913210	918902
919902	923280	923400	919301	

Passif

Toutes les dettes envers les établissements de crédit reprises à la rubrique 201000 (déposants), ainsi que tous les intérêts accumulés sur ces dettes et tous les droits et obligations en dérivant;

Toutes les dettes envers la clientèle reprises à la rubrique 202000, ainsi que tous les intérêts accumulés sur ces dettes et tous les droits et obligations en dérivant,

A l'exception des dettes, charges et obligations envers les clients détenteurs des comptes suivants:

100053	400042	400279	400324
122452	400061	400280	400333
300123	400127	400298	400334
300172	400197	400301	400338
300247	400225	400302	400351
300427	400226	400311	300418
300386	400231	300395	925210
400028	400260	300408	925800
400034	400270	300409	300451
400039	400275	400323	300452
320198	300442	320381	

Toutes les dettes de la rubrique 205000 comptes de régularisation, à l'exception du compte 925201 et 923101;

Toutes les dettes de la rubrique 206000 provision pour risques et charges, à l'exception des comptes 923700 et 923780;

Toutes les dettes de la rubrique 281000 corrections de valeur et tous les amortissements liés aux immobilisations incorporelles rubrique 110000 et corporelles rubrique 111000 de l'actif ainsi transférées, à l'exception des comptes suivants:

923500	923702	933507	933508	933509
--------	--------	--------	--------	--------

Tout litige en cours qui soit provoqué par et strictement lié aux éléments de l'actifs et du passif transférés à la Société Bénéficiaire.

Hors bilan

Tous les engagements hors bilan ainsi que tous les droits en dérivant, à l'exception des comptes de dépôt-titres des clients détenteurs des comptes suivants:

100053	400039	400059	400334
320308	400042	400061	925200
320338	400044	400127	925210

En général

Un montant minimum en espèces de € 10.000.000

La réserve art. 54 LITL de € 5.626.487 ainsi que la perte reportée y relative du même montant.

Tous les contrats d'assurance et en général tous les contrats liés au bon fonctionnement de la Société Bénéficiaire à l'exception du contrat de bail et des contrats liés à la gestion de l'immeuble sis 4, boulevard Royal, L- 2449 Luxembourg.

Afin d'éviter tout doute, tous droits et obligations relatifs à des litiges en cours ou futurs ou revendications existantes ou futures en relation avec des actifs et des passifs non transférés et toutes garanties obtenues par la Société Scindée dans ce cadre ne sont pas transférés à la Société Bénéficiaire. La plainte déposée au Luxembourg par la Société Scindée le 7 mai 2008 n'est pareillement pas transférée à la Société Bénéficiaire.

Tous les contrats de travail en ce compris les droits et obligations de la Société Scindée envers les autorités de la sécurité sociale et l'administration des contributions directes, sauf les contrats de travail des personnes suivantes (et les droits et obligations de la Société Scindée envers les autorités de la sécurité sociale et l'administration des contributions directes qui s'y rattachent):

Madame Katia DURANTE

Madame Virginie FRIGO

Madame Geneviève MOVALLI

Madame Nathalie PIERRON

Madame Marie-France SPANO

Pour Sella Bank Luxembourg SA

Signature

Référence de publication: 2010053959/104.

(100068283) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2010.

Windsail Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 1, place Winston Churchill.

R.C.S. Luxembourg B 99.259.

Messrs. shareholders are hereby convened to attend the

STATUTORY GENERAL MEETING

which is going to be held at 2, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, on June 7, 2010 at 11.00 o'clock, with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the annual accounts and of the reports of the board of directors and of the statutory auditor.
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 2009.
3. Resolution to be taken according to article 100 of the law of August 10, 1915.
4. Discharge to the directors and to the statutory auditor.
5. Miscellaneous.

The board of directors.

Référence de publication: 2010055569/534/17.

Caribe Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 75.749.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra le 9 juin 2010 à 11.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilans, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31.12.2007, 31.12.2008 et 31.12.2009
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2010055572/788/17.

Jacky S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 99.566.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra le 9 juin 2010 à 10.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31.12.2009
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2010055574/788/16.

A-DGZ 9-Fonds, Fonds Commun de Placement - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Die Deka International S.A., Luxemburg, als Verwaltungsgesellschaft des spezialisierten Investmentfonds "A-DGZ 9-Fonds", teilt hiermit mit, dass das Liquidationsverfahren abgeschlossen wurde.

Luxemburg, im Mai 2010.

Deka International S.A.

Die Geschäftsführung

Référence de publication: 2010055578/1208/9.

Julius Baer Multilabel, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 25, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 149.126.

Le Conseil d'Administration a pris note de la démission de M. Martin Vogel en tant qu'administrateur de la sicav en date du 31 décembre 2009.

Pour Julius Baer Multilabel
Société d'Investissement à Capital Variable
RBC Dexia Investor Services Bank S.A.
Société Anonyme
Signatures

Référence de publication: 2010051591/14.

(100053177) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2010.

Blader Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R.C.S. Luxembourg B 35.263.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 8 juin 2010 à 11 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2009
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2010055589/506/16.

A C H S - Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R.C.S. Luxembourg B 138.994.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 7 juin 2010 à 09h00 au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion de l'administrateur unique et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2009
3. Décharge à l'administrateur unique et au commissaire aux comptes
4. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2010055586/506/15.

Fiusari S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R.C.S. Luxembourg B 47.702.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 8 juin 2010 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2009
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2010055596/506/16.

Colim S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 16.607.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 8 juin 2010 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2009
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales
6. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2010055592/506/17.

Koma Services Corporation, Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 86.121.

Extrait des minutes de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue à Luxembourg le 10 novembre 2009

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la Société, il a été décidé comme suit:

1. De renouveler le mandat de Luxembourg Corporation Company S.A., ayant son siège social au 20 rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, en tant qu'Administrateur de la Société, avec effet rétroactif au 31 décembre 2008, son mandat expirant lors de l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires devant se tenir en 2014;
2. De renouveler le mandat de Mr. Bob Rzewuski, ayant son adresse professionnelle au 24/4 Ul. Zurawia, PL-00515 Varsovie, Pologne, en tant qu'Administrateur de la Société, avec effet rétroactif au 31 décembre 2008, son mandat expirant lors de l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires devant se tenir en 2014;
3. De renouveler le mandat de Mr. Dieter Neupert, ayant son adresse professionnelle au 60 Dufourstrasse, CH-8702 Zollikon, Suisse, en tant qu'Administrateur de la Société, avec effet rétroactif au 31 décembre 2008, son mandat expirant lors de l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires devant se tenir en 2014;
4. De renouveler le mandat de C.A.S. Services S.A., ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, en tant que commissaire aux comptes de la Société, avec effet rétroactif au 31 décembre 2008, son mandat expirant lors de l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires devant se tenir en 2014;

Luxembourg, le 15 avril 2010.

Luxembourg Corporation Company SA

Administrateur Délégué

Christelle Ferry

Représentant Permanent

Référence de publication: 2010051608/26.

(100053322) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2010.

Romane Productions, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités.

R.C.S. Luxembourg B 140.805.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010052810/9.

(100054341) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2010.

SCI Mameranus, Société Civile.

Siège social: L-8216 Mamer, 48, Chemin de Bertrange.

R.C.S. Luxembourg E 3.108.

—
EXTRAIT

Il résulte d'un acte de DONATION AVEC ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE du 24 mars 2010 reçu par Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg, que les associés représentant l'intégralité du capital social de société civile "SCI MAMERANUS", ayant son siège social à L-1940 Luxembourg, 486, route de Longwy inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous la section E, numéro 3.108 se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité les décisions suivantes:

Première résolution

Monsieur Jacques-Hubert SCHMITZ, associé, prénommé, accepte la donation de parts aux comparants Jacques et Caroline les SCHMITZ, en qualité de nouveaux associés de la société en conformité à l'article 6 des statuts de la Société.

Deuxième résolution

Monsieur Jacques-Hubert SCHMITZ cède une (1) part de la prédite société civile "MAMERANUS", faisant pour chacun une demie (1/2) part, à Jacques et Caroline les SCHMITZ, au prix de quatre cent cinquante euros (450,- €),

laquelle somme Monsieur Jacques-Hubert SCHMITZ déclare avoir reçu à la signature des présentes, ce dont quittance et décharge.

Le droit de vote en est attribué à l'associé Jacques SCHMITZ.

Les associés constatent que suite à la cession de parts et de l'acte de donation, la nouvelle répartition du capital social sera la suivante:

1.- M. Jacques SCHMITZ	500,50 parts
2.- Melle Caroline SCHMITZ	500,50 parts
Total: mille et une part	1001,00 parts

Acceptation de la donation de parts sociales

Monsieur Jacques-René SCHMITZ, en sa qualité de gérant de la société, déclare accepter ladite cession, au nom de la société conformément à l'article 1690 nouveau du Code Civil. Il déclare qu'il n'a entre ses mains aucune opposition ni empêchement qui puisse arrêter l'effet de la susdite cession.

Troisième résolution

Les associés ont décidé de transférer le siège social de la société vers L-8216 Mamer, 48, Chemin de Bertrange et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 2.** Le siège social de la société est établi à Mamer."

Quatrième résolution

Les associés acceptent la démission de Monsieur Jacques-Hubert SCHMITZ, en tant que gérant de la société et lui confèrent pleine et entière décharge.

Est confirmé en tant que seul et unique gérant de la société Monsieur Jacques-René SCHMITZ, prénommé, lequel aura tous pouvoirs pour engager la société par sa seule signature, y compris de prendre hypothèque et donner mainlevée.

Cinquième résolution

Les associés déclarent expressément avoir connaissance du droit d'habitation constituée sur le prédit immeuble, suivant acte de constitution et acceptation d'un droit d'habitation, reçu par Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven, en date du 7 février 2006, transcrit au premier bureau des hypothèques à Luxembourg, le 9 mars 2006, volume 1523, numéro 112.

Signé: J.R. SCHMITZ, J. KNAF, J. SCHMITZ, C. SCHMITZ, J.H. SCHMITZ, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 29 mars 2010. Relation: LAC/2010/13772. Reçu dix mille huit cent vingt-sept euros

450.000,00 € à 2,00% = 9.000,00 €

450,00 € à 5,00% = 22,50 €

+ 2/10 = 1.804,50 €

= 10.827,00 €

Le Receveur ff. (signé): Carole FRISING.

POUR EXTRAIT CONFORME.

Luxembourg, le 12 avril 2010.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2010052952/54.

(100054715) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2010.

Edelwhite, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 40.402.

—
EXTRAIT

L'assemblée générale du 12 avril 2010 a renouvelé les mandats des administrateurs.

- Madame Nathalie GAUTIER, Administrateur, employée privée, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg;
- Monsieur Laurent HEILIGER, Administrateur, licencié en sciences commerciales et financières, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg;
- Madame Michelle DELFOSSE, Administrateur-Président, ingénieur civil, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2010.

L'assemblée générale du 12 avril 2010 a renouvelé le mandat du Commissaire aux comptes.

- Monsieur Aloyse SCHERER, expert comptable, 16, rue Dante, L-1412 Luxembourg

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2010.

Luxembourg, le 12 avril 2010.

Pour EDELWHITE

Société anonyme holding

Signature

Référence de publication: 2010051634/22.

(100053565) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2010.

Wistaria S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 15, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 46.730.

—
Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 5 juin 2009

Deuxième résolution

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Laurent JOLY, Directeur de banque, demeurant professionnellement 11, Avenue Emile Reuter L-2420 Luxembourg, de Madame Nathalie REHM, employée privée, demeurant professionnellement 11, Avenue Emile Reuter L-2420 Luxembourg, de Monsieur Michel MULLIEZ, administrateur de sociétés, demeurant 122, Route de Jussy CH-1226 Thonex (Suisse) et de Monsieur Jérôme MULLIEZ, administrateur de sociétés, demeurant Hatherley Horsell Park GU 214 LY Woking Surrey (Angleterre), pour une nouvelle période de trois années prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2012.

Troisième résolution

Le mandat du Réviseur BDO Compagnie Fiduciaire S.A., 2, Avenue Charles De Gaulle, L-1653 Luxembourg étant arrivé à échéance à l'issue de la présente Assemblée, l'Assemblée Générale décide de renouveler son mandat pour une nouvelle période de trois années jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire annuelle qui se tiendra en 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WISTARIA S.A.

Société Anonyme

Signatures

SGBT AGENT PRESTATAIRE

Référence de publication: 2010051619/24.

(100053351) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2010.

Global Garden Products C S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 18.883.900,00.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 96.507.

In the year two thousand and ten, on the twelfth of March at 4.30 p.m. CET.

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of Global Garden Products C, S.à r.l., a company governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 20 rue de la Poste L-2346 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated following a deed of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, of October 15, 2003, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations number 1221 on the 19th of November 2003 and registered in the Register of Commerce and Companies of Luxembourg under the number B 96507 (the Company). The articles of association of the Company (the Articles) have been amended on 29 January 2004 pursuant to a deed of Maître Gérard Lecuit, notary, residing in Luxembourg, published on 2 April 2004 in the N°365 Mémorial, Recueil des Sociétés et Association.

There appeared:

GGP GREENFIELD S.A. a public limited liability company (société anonyme) incorporated under the laws of Luxembourg with its registered address at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies register (Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg) under registered number B 148720 (the Sole Shareholder),

hereby represented by Olivier Too, lawyer, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given under private seal.

Such proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxy holder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration's authorities.

The Sole Shareholder, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record the following:

I. That 752,156 (seven hundred and fifty-two thousand one hundred and fifty-six) shares having a nominal value of EUR 25 (twenty-five Euro) each, representing the entirety of the share capital of the Company, are duly represented at this Meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on the agenda, hereinafter reproduced;

II. that the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Waiver of the convening notice;

2. Increase of the share capital of the Company by an amount of EUR 80,000 (eighty thousand Euro), in order to bring the share capital from its present amount of EUR 18,803,900 (eighteen million eight hundred and three thousand nine hundred Euro), represented by 752,156 (seven hundred and fifty-two thousand one hundred and fifty-six) shares with a par value of EUR 25 (twenty-five Euro) each, to an amount of EUR 18,883,900 (eighteen million eight hundred and eighty-three thousand nine hundred Euro) by way of the creation and issuance of 3,200 (three thousand two hundred) shares of the Company with a par value of EUR 25 (twenty-five Euro) each;

3. Subscription to and payment by the Sole Shareholder of the share capital increase specified under item 2. above by way of the conversion of receivables held by the Sole Shareholder against the Company;

4. Subsequent restatement of the articles of incorporation of the Company (the Articles);

5. Appointment of Mr Georg Metz as a new manager of the Company for an unlimited term; and

6. Authorisation to the amendment of the share register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority to any manager of the Company to individually proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the share register of the Company, and the registration of the changes required by the matters set out in the items above.

III. that the Sole Shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The entirety of the share capital of the Company being represented at the present Meeting, the Meeting waives the convening notice, the Sole Shareholder represented at the Meeting considering itself as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which was communicated to it in advance of the Meeting.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company by an amount of amount of EUR 80,000 (eighty thousand Euro), in order to bring the share capital from its present amount of EUR 18,803,900 (eighteen million eight hundred and three thousand nine hundred Euro), represented by 752,156 (seven hundred and fifty-two thousand one hundred and fifty-six) shares with a par value of EUR 25 (twenty-five Euro) each, to an amount of EUR 18,883,900

(eighteen million eight hundred and eighty-three thousand nine hundred Euro) by way of the creation and issuance of 3,200 (three thousand two hundred) shares of the Company with a par value of EUR 25 (twenty-five Euro) each, and the Sole Shareholder hereby issues such new shares (the New Shares).

Third resolution - Subscription and Payment

The Sole Shareholder accepts the subscription to the increase of the share capital and its full payment as follows:

Intervention - Subscription - Payment

The Sole Shareholder declares to (i) subscribe to the increase of the share capital of the Company and (ii) fully pay up such New Shares by way of the conversion of receivables held by the Sole Shareholder having an aggregate fair market value of EUR 80,000 (eighty thousand Euro) (the Contribution).

The above contribution to the Company will be allocated entirely to the nominal share capital account of the Company.

The valuation of the Contribution is evidenced and supported by a certificate issued by the management of the Sole Shareholder and countersigned by the management of the Company (the Certificate).

A copy of the above certificate, after having been signed *ne varietur* by the proxy holder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be registered with it.

As a result of the above capital increase, the Sole Shareholder records that the shareholdings in the Company after the capital increase are as follows:

Name of the Shareholder	Number of shares
GGP Greenfield S.A.	<u>755,356</u>
Total of shares:	755,356

Fourth resolution

The Sole Shareholder resolves to restate the articles of association of the Company, which will read henceforth, in their English version, as follows:

ARTICLES OF ASSOCIATION

Preliminary Article - Interpretation

A Manager means a manager of the Company appointed as A Manager in accordance with Article 11.1;

Affiliates means, in relation to a person, all of that person's Subsidiaries, each Parent of which it is a Subsidiary and all other Subsidiaries of each such Parent and Affiliate shall be construed accordingly;

Article means an article of the Articles;

Articles means the articles of association of the Company;

Board means the board of managers of the Company from time to time;

Board Reserved Matters means those actions specified in Article 12.11;

Business Day means a day (other than a Saturday or Sunday) on which banks are generally open in London, Luxembourg, New York and Milan for normal business;

Business Plan means the business plan relating to the Group, to be provided by the GGP Group;

Business Sale means the disposal by one or more transactions of all or substantially all of the business of the Group;

CEO means the Chief Executive Officer of the Group from time to time;

CFO means the Chief Financial Officer of the Group from time to time;

Chairman means the chairman of the Board;

Company means Global Garden Products C, S.à r.l.;

Companies Act means the Luxembourg act dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended;

Employees means employees, secondees, consultants, contractors, officers and directors (other than A Managers) and the terms Employed and Employment shall be construed accordingly;

Exit means:

(a) a Listing;

(b) a Share Sale;

(c) a Business Sale; or

(d) a Winding-up;

Financial Year means a period in respect of which the Company prepares audited accounts;

GGP Group means the Company and its Subsidiaries from time to time and GGP Group Company means any of them;

GGP Italy means Global Garden Products Italy S.p.A.

Group means Topco and its Subsidiaries from time to time and Group Company means any of them;

Group Employees means the Employees of the Group;

Independent Manager means a manager of the Company appointed as Independent Manager in accordance with Article 11.1;

Listing means:

(a) a successful application being made for the admission of any part of the equity Share capital of any member of the Group or of any company of which a member of the Group is a Subsidiary to the listing on any Recognised Investment Exchange (as such term is defined in Section 285 of the UK Financial Services and Markets Act 2000) or any investment exchange which meets the criteria specified in Part I or specified in Part II or Part III of Schedule 3 of the UK Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 and the admission of any part of the equity Share capital of any member of the Group or of any company of which a member of the Group is a Subsidiary to trading on any such exchange platform; or

(b) the grant of permission to deal in any part of the equity Share capital of any member of the Group or any company of which a member of the Group is a Subsidiary on any such exchange platform;

Management Incentive Plan means the memorandum in detailing the bonus and compensation payments and other incentive arrangements that comprise the management incentive package;

Manager means any member of the Board from time to time;

Observer means an observer appointed pursuant to Article 15;

Operating Budget means, in relation to a Financial Year, a budget comprising the projected consolidated balance sheet, projected profit and loss account and projected cash flow statement and appropriate management commentary in relation to the GGP Group and forecast of the likely financial performance of the GGP Group for the Financial Year;

Relevant Officer means any current or former A Manager or Independent Manager;

Restructuring Adviser means the cash and working capital adviser to the Group from time to time;

Restructuring Agreement means the agreement dated 26 February 2010 entered into by (among others) the Company, Topco and Intesa Sanpaolo S.p.a. relating to the restructuring of the GGP Group;

Shareholder means a shareholder of the Company from time to time;

Shareholders Agreement means any agreement which may be entered into from time to time by (among others) all the shareholders of Topco and Topco relating to, amongst other things, the governance and management of the Company;

Shareholder Reserved Matters means those actions specified in Article 22;

Shares means, from time to time, all issued and outstanding shares in the share capital of the Company and a Share means any of them;

Share Sale means the sale of all or substantially all of the shares in Topco, the Company or GGP Italy (other than pursuant to the terms of an internal reorganisation of the Group);

Subsidiary means:

(a) a person of which another person (its Parent) has direct or indirect control or owns directly or indirectly more than 50 per cent, of the voting capital or similar right of ownership (and control for this purpose means the power to direct the management and policies of the person whether through the ownership of voting capital, by contract or otherwise; or

(b) a person treated as a subsidiary in the financial statements of any other person (its Parent) pursuant to International Financial Reporting Standards;

Topco means GGP Greenfield S.A.;

Wholly-Owned Group means Topco, all of its wholly-owned Subsidiaries, each Parent of which Topco is a wholly-owned Subsidiary and all other wholly-owned Subsidiaries of each such Parent, and Wholly Owned Group Company shall be construed accordingly;

Winding-up means the dissolution or winding up of Topco in relation to the winding-up of the whole Group.

Art. 1. Name. There exists a private limited liability company (société à responsabilité limitée) by the name of "Global Garden Products C, S.à r.l."

Art. 2. Corporate object.

2.1 The object of the Company is to carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of participations in Luxembourg and foreign companies, in any form whatsoever, and the administration, management, control and development of those participations.

2.2 The Company may use its funds to establish, manage, develop and dispose of its assets as they may be composed from time to time, to acquire, invest in and dispose of any kinds of property, tangible and intangible, movable and immovable, and namely but not limited to, its portfolio of securities of whatever origin, to participate in the creation, acquisition, development and control of any enterprise, to acquire, by way of investment, subscription, underwriting or option, securities, and any intellectual property rights, to realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise and to develop them. The Company may receive or grant licenses on intellectual property rights.

2.3 The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt securities in registered form and subject to transfer restrictions. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries or affiliated companies.

2.4 The Company may give guarantees and grant security in favour of third parties to secure its obligations and the obligations of companies in which the Company has a direct or indirect participation or interest and to companies which form part of the same group of companies as the Company and it may grant any assistance to such companies, including, but not limited to, assistance in the management and the development of such companies and their portfolio, financial assistance, loans, advances or guarantees. It may pledge, transfer, encumber or otherwise create security over some or all its assets.

2.5 The Company may carry out any commercial, industrial, financial, personal, and real estate operations, which are directly or indirectly connected with its corporate purpose or which may favour its development.

Art. 3. Duration. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. Registered office.

4.1 The registered office is established in Luxembourg.

4.2 It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its Shareholders (the General Meeting). It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the sole Manager of the Company or in case of plurality of Managers by a resolution of the Board in accordance with Article 12.10.

4.3 The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Art. 5. Share capital.

5.1 The Company's subscribed share capital is fixed at EUR 18,883,900 (eighteen million eight hundred and eighty-three thousand nine hundred Euro) represented by 755,356 (seven hundred and fifty-five thousand three hundred and fifty-six) Shares having a nominal value of EUR 25 (twenty-five Euro) per Share each.

5.2 The Share capital may be changed at any time by a decision of the sole Shareholder or by decision of the General Meeting, in accordance with Article 15.

Art. 6. Profit sharing. Each Share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of Shares in existence.

Art. 7. Indivisible Shares. Towards the Company, the Shares are indivisible, and only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 8. Transfer of Shares.

8.1 In case of a sole Shareholder, the Shares held by the sole Shareholder are freely transferable.

8.2 In case of plurality of Shareholders, the transfer of Shares inter vivos to third parties must be authorised by the General Meeting who represent at least three-quarters of the paid-in capital of the Company. No such authorisation is required for a transfer of Shares among the Shareholders.

8.3 The transfer of Shares mortis causa to third parties must be accepted by the Shareholders who represent three-quarters of the rights belonging to the surviving Shareholders.

8.4 The requirements of articles 189 and 190 of the Companies Act will apply.

Art. 9. Redemption of Shares.

9.1 The Company shall have power to acquire Shares in its own capital provided that the Company has sufficient distributable reserves and funds to that effect.

9.2 The acquisition and disposal by the Company of Shares held by it in its own Share capital shall take place by virtue of a resolution of and on the terms and conditions to be decided upon by the sole Shareholder or the General Meeting. The quorum and majority requirements applicable for amendments to the Articles shall apply in accordance with article 21 of the Articles.

Art. 10. Death, Suspension of civil rights, Insolvency or bankruptcy of the Shareholders. The death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the sole Shareholder or of one of the Shareholders will not terminate the Company to an end.

Art. 11. Board of Managers - Appointment and Dismissal of Managers.

11.1 The Company shall be managed by a Board consisting of no less than two (2) Managers. The appointment of Managers shall be carried out by means of a resolution of the sole Shareholder or the General Meeting. The composition of the Board shall be as detailed in the Shareholders Agreement. Up to two of the Managers will be designated as A Managers and up to two (2) of the Managers will be designated as Independent Directors.

11.2 The Managers need not be Shareholders and are appointed, revoked and replaced by decision of the sole Shareholder or by a majority decision of the General Meeting subject to any other agreement between the Shareholders

(including any Shareholders Agreement). The Managers may be dismissed ad nutum at any time and at the sole discretion of the sole Shareholder or the General Meeting subject to any other agreement between the Shareholders (including any Shareholders Agreement).

11.4 The Chairman shall be appointed from amongst the Independent Managers by a simple majority of the members of the Board where such majority includes at least one A Manager. The Board acting by majority where such majority includes at least one A Manager may remove the existing Chairman from the office of Chairman and appoint another Chairman in its place from amongst the Independent Managers. The existing Chairman shall not be entitled to vote resolution related to his removal.

11.5 Each of the A Managers and the Independent Managers will be entitled to reimbursement by the Company of all reasonable and properly incurred and duly documented out-of-pocket expenses incurred by him in connection with his office as a manager including, without limitation, as a director of any other member of the Group and as a member of any committee of the board of any other member of the Group.

11.6 Without prejudice to the powers granted to any particular Manager in respect of the daily management, the Company shall be represented towards third parties by two Managers acting jointly.

Art. 12. Meetings of the Board.

Section 1. Conduct of meetings.

12.1 The Board shall meet as necessary but in any case no less frequently than once every six weeks and shall also meet at the request of any individual Manager.

12.2 At least eight calendar days' notice, of each meeting of the Board shall be given to each Manager in writing or by telephone or by e-mail and any Observers (and each such meeting must be held on a Business Day during normal working hours), provided that if all of the Managers so consent, a meeting can be held at shorter notice, and in which case the Managers shall give as much notice of such meeting to any Observer appointed as is reasonably practicable.

12.3 An agenda and copies of any appropriate supporting papers shall be sent to each Manager and Observer not later than three Business Days prior to the date of each Board meeting, provided that if a meeting of the Board is called on short notice in accordance with Article 12.2 above, then: (i) the Board may if all of the Managers so consent shorten such three Business Day period; and (ii) such agenda and copies shall be sent to each Observer as soon as is reasonably practicable.

12.4 At a meeting of the Board, each Manager may be represented by another Manager as evidenced by a valid power of attorney to that effect.

12.5 A Manager may represent more than one Manager, under the condition however that at least two Managers are present in person at the meeting of the Board.

12.6 A breach of the requirements of Articles 12.2 and 12.3 above shall not affect the validity of a meeting of the Board which has otherwise been validly convened and is quorate, where both A Managers so consent in writing.

12.7 Meetings of the Board will be held in Luxembourg and conducted in English;

12.8 Minutes of each Board meeting written in English shall be circulated to each Manager and Observer no later than ten Business Days after the relevant meeting.

Section 2. Quorum.

12.9 The quorum for meetings of the Board shall be two Managers present in person or by telephone, at least one of whom must be an A Manager unless the A Managers otherwise consent in writing.

Section 3. Resolutions.

12.10 Subject to Article 12.11 below, resolutions considered at meetings of the Board shall be decided on by a majority of votes and each Manager has one vote on each resolution. In the case of an equality of votes the Chairman shall have a second and casting vote.

12.11 A majority of votes of Managers present or represented including a vote of at least one (1) A Manager will be necessary for the Board to resolve on the following matters (whether in relation to the Company or any other member of the GGP Group) (the Board Reserved Matters), except to the extent such matters are expressly contemplated in the Business Plan, the Operating Budget or the Restructuring Agreement:

(a) Any matter requiring approval by General Meeting pursuant to Article 22.

(b) Any amendment to the constitutional documents of any Group Company.

(c) In relation to Share capital or loan capital (together, securities) issued or to be issued to any Wholly Owned Group Company, any issue of securities by any member of the Wholly Owned Group, any variation in the securities (or the rights attaching to securities or any class of securities) of any member of the Wholly Owned Group (other than pursuant to the exercise of then subsisting rights (provided that the instrument under which such rights are exercised was issued in accordance with these Articles)) or the creation of any options or other rights to subscribe for or to convert into securities in any member of the Wholly Owned Group or the variation of, or the exercise of any discretion in relation to, the terms of issue of securities in any member of the Wholly Owned Group including, without limitation, the purchase, redemption or reorganisation of any such securities.

(d) Any alteration (including cessation) to the general nature of the business of any Group Company not contemplated in the Business Plan.

(e) Other than: (a) in connection with an Exit (where the approval of the Shareholders may be required pursuant to the terms of any Shareholders Agreement); or (b) where the relevant company is insolvent and such action is required under applicable law, commencing any insolvency procedure, dissolution or winding up in relation to any member of the Group incorporated in Italy.

(f) Any recommendation to declare or distribute any dividend or other payment or distribution (whether in cash or in specie) out of the distributable reserves (including any Share premium account) of any Group Company or the reduction of any other reserve of any Group Company.

(g) The entry into by any Group Company of any partnership or joint venture arrangement or merger with any body corporate or other entity.

(h) The entry by any Group Company into capital commitments (which for this purpose shall include hire purchase, leasing, factoring and invoice discounting commitments) exceeding €1,000,000 in the case of any individual item or exceeding an aggregate of €2,000,000 in any one Financial Year but excluding those expressly contemplated in the Operating Budget (to the extent they are so expressly contemplated).

(i) The adoption of, or any material amendment to, the Operating Budget.

(j) Any alteration of accounting policies or practices of any Group Company, or change to the Financial Year end, except insofar as is necessary to comply with law or the accounting practices generally accepted in the jurisdiction of incorporation of the relevant company, or approving the annual accounts of any Group Company.

(k) The entry into by any Group Company of any new borrowing facility, or the variation of the terms of any such borrowing facilities.

(l) The giving of credit or making of a loan by any Group Company (other than where the credit is given or the loan is made by one Wholly Owned Group Company to another Wholly Owned Group Company) where such loan or credit together with all other such loans or credit exceeds €1,000,000 in aggregate at any time.

(m) The giving by any Group Company of any guarantee (other than in relation to the supply of goods or services in the normal course of trading) or the creation or issue by any Group Company of any debenture, mortgage, charge or other security (other than liens arising in the course of trading).

(n) The entry into, termination or variation by any Group Company of any agreement, commitment or arrangement (including, but not limited to, Share, business or asset sale and purchase agreements and land or real estate sale, purchase, leasing or licensing agreements but excluding the sale and purchase of the Group's products falling within the ordinary course of trading of the relevant Group Company) requiring expenditure by any party of (or where the subject of the contract has an enterprise value of) an amount in excess of €1,000,000 or €10,000,000 in aggregate in any one Financial Year other than in connection with an Exit, but excluding those expressly contemplated in the Operating Budget or the Business Plan.

(o) Beginning or settling any litigation, arbitration or mediation proceedings (Proceedings) (other than routine debt collection) except for (a) debt collection conducted in the normal course of trading or (b) proceedings where the amount claimed does not exceed €1,000,000.

(p) The assignment, licensing, transfer, disposal of, or creation of any security interest over, or otherwise dealing with any intellectual property of any Group Company, except in the ordinary course of its business consistent with past practice.

(q) Changing the terms and conditions of employment of any senior employee (being an employee with a gross annual salary in excess of €130,000) (excluding the Restructuring Adviser and the CEO) or employing or dismissing any senior employee other than the Restructuring Adviser or the CEO.

(r) The establishment of any pension, profit sharing, bonus or incentive scheme for any Group Employees or the variation of the terms of such a scheme.

(s) The entry by any Group Company into any collective bargaining or similar agreement with any trade union or employee body or the variation in any material respect of the terms of such an agreement, but excluding those deriving from the application of applicable new laws and/or regulations binding on the relevant Group Company and those expressly contemplated by the Operating Budget (to the extent they are so expressly contemplated).

(t) The establishment of any pension, profit sharing, bonus or incentive scheme for any Group Employees or the variation of the terms of such a scheme where the amounts payable under such scheme could exceed €1,000,000 in any financial year but excluding any variations deriving from the application of applicable new laws and/or regulations binding on the relevant Group Company.

(u) Any change to the terms and conditions relating to the fees and expenses of the Restructuring Adviser.

(v) The re-engagement of the incumbent Restructuring Adviser following the expiration of such person's existing term of engagement or employment.

(w) Where the Restructuring Adviser has resigned or otherwise been removed from office after 31 August 2013, the appointment/engagement of a new Restructuring Adviser chosen from a list of agreed candidates as may be agreed in the Shareholders Agreement.

(x) The entry into, termination or renewal on varied terms (save as to premium) of directors and officers insurance for Topco or the Company and any of their respective directors and officers.

(y) The engagement of advisers (other than advisers in relation to matters within the normal course of trading) by any Group Company.

(z) The appointment or removal of any directors of any Group Company other than, to the extent appointed or removed in accordance with the Shareholders Agreement, the Company.

(aa) The delegation of any matters to a committee of the Board, and the composition of such committee.

12.12 Notwithstanding the foregoing, a resolution of the Board may also be passed in writing in which case the minutes shall consist of one or several documents containing the resolutions and signed by each and every Manager. The date of such circular resolutions shall be the date of the last signature. A meeting of the Board held by way of such circular resolutions is deemed to be held in Luxembourg.

12.13 A Manager may also participate in a meeting of the Board by conference call, videoconference or by other similar means of communication allowing all the Managers taking part in the meeting to be identified and to deliberate. The participation by a Manager in a meeting by conference call, videoconference or by other similar means of communication mentioned above shall be deemed to be a participation in person at such meeting and the meeting shall be deemed to be held at the registered office of the Company. The decisions of the Board will be recorded in minutes to be held at the registered office of the Company and to be signed by any Managers attending the Board meeting, or by the Chairman. Proxies, if any, will remain attached to the minutes of the relevant meeting.

Art. 13. Powers of the Board. The Board shall be responsible for the overall direction, supervision and management of the GGP Group. All powers not expressly reserved by the Companies Act or by the Articles to the General Meeting fall within the competence of the Board.

Art. 14. Delegation of Powers.

14.1 The Board may appoint a person, either Manager or not, for the purpose of performing specific functions at every level within the Company.

Art. 15. Observers

15.1 The sole Shareholder or the General Meeting shall be entitled, upon giving notice to the Company to appoint one or more Observers and remove from office any Observer so appointed and, if desired, appoint another in his place. Any Observer so appointed shall be given, and shall be entitled to access to, the same documents and information as a Manager and shall be entitled to receive notice of and attend, but not to speak or vote at, meetings of the Board.

15.2 Any Observer shall be required, prior to his first attendance at a meeting of the Board and his receipt of copies of board materials, to enter into a confidentiality undertaking in a form acceptable to the Board acting reasonably and without undue delay.

Art. 16. Remuneration Committee. The Board shall establish and maintain a remuneration committee (the Remuneration Committee). Its membership shall consist of at least one A Manager, the Chairman of the Board (other than on matters concerning his own remuneration), the CEO (other than on matters concerning his own remuneration) and such other persons as may be decided by a majority of the Board (such majority to include at least one A Manager). The Remuneration Committee shall consider and make non binding recommendations to the Board on all questions concerning the terms of employment of any senior employee (including the terms of their bonus or other remuneration, termination or dismissal) and such other matters as may be agreed between the Shareholders from time to time (including in any Shareholders Agreement).

Art. 17. Audit Committee. The Board shall establish and maintain an audit committee (the Audit Committee). Its membership shall consist of at least one A Manager, the current CEO, the current CFO and such other persons as may be decided by a majority of the Board (such majority to include at least one A Manager). The Audit Committee shall consider, and make non binding recommendations to the Board on, all material questions concerning auditing and accounting policy of the Group and its financial controls and systems; the appointment and removal of auditors; changes in accounting principles or practices; approval of annual accounts; and internal compliance, ethics and anti-corruption functions and programmes of the Group.

Art. 18. Other Committees. The delegation of any matter to a committee of the Board shall be a Board Reserved Matter. Any such committee must include at least one A Manager. The quorum and voting requirements of any such committee shall be the same as those of the Board.

Art. 19. Indemnification of the Manager(s). Every Relevant Officer shall be indemnified out of the assets of the Company against any liability incurred by him in the actual or purported execution or discharge of his duties or the exercise or purported exercise of his powers or otherwise in connection with his duties, powers or office but:

(i) this indemnity shall not apply to any liability to the extent that it is recovered from any other person by such Relevant Officer;

(ii) no indemnification shall be provided to a Relevant Officer for any liability to any member of the Group or their shareholders or third parties by reason of gross negligence, fraud or wilful default or where he has been adjudicated not to have acted in good faith; and

(iii) this indemnity is subject to such Relevant Officer taking all reasonable steps at the cost of the Company to effect such recovery, to the intent that the indemnity shall not apply where an alternative right of recovery is available and enforceable.

Art. 20. General meetings of the Shareholders.

20.1 An annual General Meeting shall be held at the registered office of the Company, or at such other place in the municipality of its registered office as may be specified in the notice of meeting.

20.2 Other General Meetings may be held at such place and time as may be specified in the respective notices of meeting.

20.3 As long as the Company has no more than twenty-five (25) Shareholders, resolutions of Shareholder(s) can, instead of being passed at General Meetings, be passed in writing by all the Shareholders. In this case, each Shareholder shall be sent an explicit draft of the resolution(s) to be passed, and shall vote in writing (such vote to be evidenced by letter or telefax or electronic mail (e-mail) transmission).

Art. 21. Shareholders' voting rights, Quorum and Majority.

21.1 The sole Shareholder assumes all powers conferred to the General Meeting.

21.2 In case of a plurality of Shareholders, each Shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of Shares, which he owns. Each Shareholder has voting rights commensurate with his Shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by Shareholders owning more than half of the Share capital.

21.3 However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority in number of the Shareholders owning at least three quarters of the Company's Share capital and the nationality of the Company can only be changed by unanimous vote, subject to the provisions of the Companies Act.

Art. 22. Shareholder Reserved Matters. None of the following actions or resolutions shall be undertaken by the Board (nor shall the Board give any consent to any Group Company undertaking any of the following actions or resolutions) without the prior approval of the General Meeting except to the extent such actions or resolutions are expressly contemplated in the Business Plan or the Restructuring Agreement:

(a) Any amendment to the Board Reserved Matters or Shareholder Reserved Matters (including adding new matters).

(b) Any amendment to the constitutional documents of the Company or GGP Italy. Any amendment to the constitutional documents of any Group Company other than the Company and GGP Italy that may have a material impact on the Group.

(c) Other than in relation to the Share capital or loan capital issued or to be issued by one Wholly Owned Group Company to another Wholly Owned Group Company; any issue of share capital, loan capital or other securities (together, securities) by any member of the Group, any variation in securities (or the rights attaching to securities or any class of securities) of any member of the Group (other than pursuant to the exercise of then subsisting rights (provided that the instrument under which such rights are exercised was issued in accordance with these Articles)) or the creation of any options or other rights to subscribe for or to convert into securities in any member of the Group or the variation of, or the exercise of any discretion in relation to, the terms of issue of securities in any member of the Group including, without limitation, the purchase, redemption or reorganisation of any securities in any member of the Group

(d) Any material alteration (including cessation) to the general nature of the business of the Group not contemplated in the Business Plan.

(e) Any material alteration (including cessation) to the general nature of the business of any Group Company not contemplated in the Business Plan where such act may have a material impact on the Group.

(f) The entry by any Group Company into, or the agreement by any Group Company to an amendment of any agreement, commitment or understanding with any shareholder of Topco or any person connected with such a shareholder (provided that, for the avoidance of doubt, this paragraph shall not apply to normal lending transactions and related agreements or arrangements in the ordinary course of business).

(g) Approving the consolidated annual accounts of the Company.

(h) Any change in the auditors of any Group Company.

(i) Other than by a Wholly Owned Group Company to another Wholly Owned Group Company, the acquisition (whether by purchase, subscription or otherwise) by any Group Company of any Share capital, loan capital, business or assets (excluding the sale and purchase of the Group's products falling within the ordinary course of trading of the relevant Group Company) with an enterprise value in excess of €5,000,000 or €25,000,000 aggregated over four financial years.

(j) Other than in connection with an Exit (where the approval of the Shareholders may be required pursuant to the terms of any Shareholders Agreement) or by a Wholly owned Group Company to another Wholly Owned Group Company, the sale, transfer, licensing, leasing or disposal by any Group Company of all or a substantial part of its business, undertaking or assets whether by a single transaction or series of transactions, related or not.

(k) Other than in connection with an Exit (where the approval of the Shareholders may be required pursuant to the terms of any Shareholders Agreement) or by a Wholly Owned Group Company to another Wholly Owned Group Company, the transfer of any shares in the capital of any Group Company.

(l) The giving of credit or making of a loan by any Group Company other than: (a) the provision of normal trade credit on customary commercial terms in accordance with the ordinary course of trading of the relevant Group Company; (b) the provision of customer financing (where such financing is: (i) primarily a method of raising finance for, or financing, the acquisition, construction or supply cost of, any asset or service of the Group by a customer; and (ii) granted under a contract for a period of more than six months after the date of such acquisition, construction or supply (as the case may be)), by a Group Company in the ordinary course of business (excluding credit of the type described in (a)) which, when aggregated with all other such financing provided by a Group Company, does not exceed €10,000,000 at any time; (c) any loan (excluding loans of a type described in (a), (b) and (d)) provided by a Group Company where such loan, when aggregated with all other such loans provided by a Group Company, does not exceed €20,000,000 at any time; and (d) the giving of credit or making of a loan by any Wholly Owned Group Company to another Wholly Owned Group Company.

(m) The establishment of any pension, profit sharing, bonus or incentive scheme for any Group Employees or the variation of the terms of such a scheme where the amounts payable under such scheme could exceed €3,000,000 in any financial year but excluding any variations deriving from the application of applicable new laws and/or regulations binding on the relevant Group Company. Any variation of the terms of the Management Incentive Plan.

(n) Changing the terms and conditions of employment or consultancy of the CEO or employing or dismissing/removing any person as the CEO.

(o) Any change to the terms and conditions of employment or consultancy of the Restructuring Adviser (excluding changes to the terms and conditions relating to the fees and expenses of the Restructuring Adviser).

(p) Where the Restructuring Adviser has resigned or otherwise been removed from office before 31 August 2013, the appointment/engagement or dismissal before 31 August 2013 of any person as the Restructuring Adviser (excluding the re-engagement of the incumbent Restructuring Adviser on the same or substantially the same terms, other than in respect of fees and expenses, following the expiration of such person's existing term of engagement or employment).

(q) Where the Restructuring Adviser has resigned or otherwise been removed from office after 31 August 2013, the appointment of a new Restructuring Adviser where such Restructuring Adviser is not chosen from a list of agreed candidates as may be agreed in the Shareholders Agreement.

(r) Other than: (a) in connection with an Exit (where the approval of the Shareholders may be required pursuant to the terms of any Shareholders Agreement); or (b) where the relevant company is insolvent and such action is required under applicable law, commencing any insolvency procedure, dissolution or winding up in relation to any member of the Group incorporated outside Italy.

Art. 23. Financial year. The Company's year starts on the first day of September of a given year and ends on the last day of August of the following year.

Art. 24. Financial statements.

24.1 Each year, with reference to the end of the Financial Year, the Company's accounts are established and the sole Manager, or in case of plurality of managers, the Board prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

24.2 Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 25. Operating Budget. At least 30 days before the end of each Financial Year (or by such later date as the Board with the written consent of an A Manager may approve) the Company shall prepare and submit to the Board for its consideration and approval a draft Operating Budget for the next Financial Year.

Art. 26. Appropriation of profits, Reserves. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent. (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent. (10%) of the Company's nominal Share capital. The General Meeting shall determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of. The Manager, or in case of plurality of Managers, the Board may decide to pay interim dividends.

Art. 27. Liquidation. At the time of winding up of the company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, Shareholders or not, appointed by the Shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Art. 28. Statutory auditor - External auditor. In accordance with article 200 of the Companies Act, the Company needs only to be audited by a statutory auditor if it has more than 25 (twenty-five) Shareholders. An external auditor needs to be appointed whenever the exemption provided by article 69 (2) of the Luxembourg act dated 19 December 2002 on the trade and companies register and on the accounting and financial accounts of companies does not apply.

Art. 29. Reference to legal provisions. Reference is made to the provisions of the Companies Act for all matters for which no specific provision is made in these articles of association.

Fifth resolution

The Sole Shareholder resolves, in accordance with article 11.1 of the Articles, to appoint effective as of the date and time of these resolutions and for an unlimited period of time Mr Georg Friedrich Metz, with residential address at Enderlegasse 47 Söflingen, 89077 Ulm, Germany as manager of the Company.

The Sole Shareholder resolves, in accordance with article 11.1 of the Articles, to confirm Mr Eugenio Berenga, with professional address at Corso Matteotti 9, 20121 Milan, Italy, as a manager of the Company and to appoint him as an A manager of the Company.

Sixth resolution

The Sole Shareholder resolves (i) to authorise the amendment to the share register of the Company in order to record the number of shares held in the Company by the Sole Shareholder and (ii) to grant power and authority to any manager of the Company to individually proceed on behalf of the Company to the amendment of the share register of the Company.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations and expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of this share capital increase, is approximately EUR 2,200.-

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; at the request of the same appearing party, it is stated that, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party, the said proxy holder signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le douze mars à heures.

Par devant Maître Henri Hellinckx, notaire résidant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de Global Garden Products, C.S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 0096507 (la Société). La Société a été constituée le 15 octobre 2003 en vertu d'un acte de Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, publié le 19 novembre 2003 au Mémorial, Recueil des Société et Associations C numéro 1221. Les statuts de la société ont été modifiés en dernier lieu le 29 janvier 2004 par un acte reçu par Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial, Recueil des Société et Associations C numéro 365 du 2 avril 2004 (les Statuts),

A comparu:

GGP GREENFIELD S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois et irlandais ayant son siège au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Luxembourg et son siège d'administration centrale au 5, Rue Eugène Ruppert, L-2453, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 148720 (l'Associé Unique),

ci-après représentée par Olivier Too, avocat à la cour, de résidence professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant au nom de la partie comparante et par le notaire instrumentaire demeurera annexée au présent acte pour être enregistrée ensemble avec celui-ci.

L'Associé Unique, représenté comme décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

I. que 752.156 (sept cent cinquante deux mille cent cinquante six) parts sociales d'une valeur nominale de 25 EUR (vingt-cinq Euros) chacune, représentant l'intégralité du capital social de la Société, sont dûment représentées à l'Assemblée, qui est dès lors valablement constituée et peut délibérer des points de l'ordre du jour reproduit ci-après;

II. que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Renonciation aux formalités de convocation;

2. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de 80.000 EUR (quatre-vingt mille Euros) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de 18.803.900 EUR (dix huit millions huit cent trois mille neuf cents Euros) représenté par 752.156 (sept cent cinquante deux mille cent cinquante six) parts sociales ayant une valeur nominale de 25 EUR (vingt-cinq Euros) chacune, à un montant de 18.883.900 EUR (dix huit millions huit cent quatre-vingt-trois mille neuf cents Euros), par l'émission de 3.200 (trois mille deux cents) parts sociales de la Société, ayant une valeur nominale de 25 EUR (vingt-cinq Euros) chacune;

3. Souscription et paiement en nature par l'Associé Unique de l'augmentation du capital social mentionnée au point 2. ci-dessus par le biais de la conversion de créances d'un montant total de 80.000 EUR (quatre-vingt mille Euros) détenue par l'Associé Unique à rencontre de la Société;

4. Modification subséquente des statuts de la société (les Statuts);

5. Nomination de M. Georg Metz en tant que nouveau gérant de la Société pour une durée illimitée;

6. Modification du registre des parts sociales de la Société afin d'y refléter les changements mentionnés ci-dessus, avec pouvoir et autorisation donnés à tout gérant de la Société de procéder individuellement pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des parts sociales de la Société, et d'accomplir toutes formalités y relatives; et

7. Divers.

III. que l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'intégralité du capital social de la Société étant représentée à l'Assemblée, l'Assemblée décide de renoncer aux formalités de convocation, l'Associé Unique représenté se considérant comme dûment convoqué et déclarant avoir pris connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué par avance.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence d'un montant de 80.000 EUR (quatre-vingt mille Euros) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de 18.803.900 EUR (dix huit millions huit cent trois mille neuf cents Euros) représenté par 752.156 (sept cent cinquante deux mille cent cinquante six) parts sociales ayant une valeur nominale de 25 EUR (vingt-cinq Euros) chacune, à un montant de 18.883.900 EUR (dix huit millions huit cent quatre-vingt-trois mille neuf cents Euros), par voie de l'émission de 3.200 (trois mille deux cents) parts sociales de la Société, ayant une valeur nominale de 25.- EUR (vingt-cinq Euros) chacune et l'Associé Unique émet ces nouvelles parts sociales (les Nouvelles Parts Sociales).

Troisième résolution

L'Associé Unique approuve la souscription de l'augmentation de capital et sa libération de la manière suivante:

Intervention - Souscription - Libération

L'Associé Unique déclare (i) souscrire à l'augmentation du capital social de la Société et (ii) libérer et payer les Nouvelles Parts Sociales par la conversion de créances détenues par l'Associé Unique ayant pour valeur de marché totale de 80.000 EUR (quatre-vingt mille Euros) (l'Apport en Nature).

L'Apport en Nature sera alloué entièrement au capital social nominal de la Société.

L'évaluation de l'Apport en Nature est attestée au moyen d'un certificat émis par l'organe de gestion de l'Associé Unique et contresigné par l'organe de gestion de la Société (le Certificat).

Un exemplaire du certificat susmentionné, après avoir été signé ne varietur par le mandataire agissant au nom de la partie comparante et par le notaire instrumentaire, restera annexé au présent acte afin d'être soumis ensemble aux formalités de l'enregistrement.

En conséquence de ce qui précède, l'Associé Unique décide d'acter que l'actionnariat de la Société après l'augmentation du capital est désormais le suivant:

Associé	Nombre de parts sociales
GGP Greenfield S.A.	755.356
Total de parts sociales:	755.356

Quatrième résolution

L'Associé Unique décide de modifier les Statuts de la Société afin d'y refléter les résolutions ci-dessus, de sorte qu'ils auront désormais la teneur suivante:

STATUTS

Article préliminaire - Interprétation

Admission à la Cote (Listing) désigne:

(a) le dépôt d'une demande ayant reçu une réponse favorable en vue de l'admission de toute partie du capital social en titres de participation (equity share capital) d'un membre du Groupe ou d'une société dont un membre du Groupe est une Filiale à la cote d'une Bourse d'Investissement Reconnue (tel que ce terme est défini à l'Article 285 de la Loi de 2000 relative aux Services et Marchés Financiers) ou d'une bourse d'investissement remplissant les critères stipulés dans la Partie I ou dans la Partie II ou la Partie III de l'Annexe 3 de l'Ordonnance de 2005 prise en application de la Loi de 2000 relative aux Services et Marchés Financiers (Promotion Financière) (The Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005) et l'admission de toute partie du capital social en titres de participation (equity share capital) d'un membre du Groupe ou d'une société dont un membre du Groupe est une Filiale à la négociation sur une telle plateforme boursière; ou

(b) l'octroi de la permission de négocier toute partie du capital social en titres de participation (equity share capital) d'un membre du Groupe ou d'une société dont un membre du Groupe est une Filiale sur une telle plate-forme boursière;

Affiliés (Affiliates) désigne, s'agissant de la personne considérée, l'ensemble de ses Filiales, chaque Société Mère dont elle est une Filiale et toutes les autres Filiales de cette Société Mère;

Année Sociale (Financial Year) désigne une période pour laquelle la Société prépare des comptes audités;

Article (Article) désigne un article des Statuts;

Associé (Shareholder) désigne un associé de la Société à la date considérée;

Budget d'Exploitation (Operating Budget) désigne, s'agissant d'une Année Sociale, le budget présentant le bilan consolidé prévisionnel, le compte de résultat prévisionnel et le tableau des flux de trésorerie prévisionnel ainsi que les commentaires appropriés des dirigeants s'agissant du Groupe GGP et les projections du résultat financier du Groupe GGP pour cette Année Sociale;

Cession d'Activité (Business Sale) désigne la cession de la totalité ou de la quasi-totalité des activités du Groupe, dans le cadre d'une ou de plusieurs opérations;

Cession d'Actions (Share Sale) désigne la cession de la totalité ou la quasi-totalité des actions/parts sociales de Topco, la Société ou GGP Italy (sauf dans le cadre d'une restructuration interne du Groupe);

Conseil (Board) désigne le conseil de gérance de la Société à la date considérée;

Conseiller en Restructuration (Restructuring Adviser) désigne le conseiller du Groupe en matière de trésorerie et de fonds de roulement;

Convention de Restructuration (Restructuring Agreement) désigne la convention conclue le 26 février 2010 entre (notamment) la Société, Topco et Intesa Sanpaolo S.p.a.;

DF (CFO) désigne le Directeur Financier du Groupe en tant que de besoin;

DG (CEO) désigne le Directeur Général du Groupe à la date considérée;

Dirigeant Pertinent (Relevant Officer) désigne tout ancien ou actuel Gérant A ou Gérant Indépendant;

Employés (Employees) désigne les employés, salariés détachés, consultants, employés en CDD, dirigeants et administrateurs (autre que les Gérants A) et les termes Employé et Relation de Travail sont interprétés en conséquence;

Employés du Groupe (Group Employees) désigne les Employés du Groupe;

Filiale (Subsidiary) désigne:

(a) une personne dont une autre personne (sa Société Mère (Parent)) a le contrôle direct ou indirect ou détient directement ou indirectement plus de 50 % (cinquante pour-cent) du capital votant ou des droits de propriété analogues (et à cette fin, contrôle (control) désigne le pouvoir d'orienter la gestion et les politiques de la personne grâce à la détention du capital votant, par voie contractuelle ou autrement; ou

(b) une personne traitée comme une filiale dans les comptes d'une autre personne (sa Société Mère (Parent)) conformément aux normes comptables internationales IFRS;

Gérant (Manager) désigne un membre du Conseil à la date considérée;

Gérant A (A Manager) désigne un gérant de la Société nommé en tant que Gérant A en conformité avec l'Article 11.1.

Gérant Indépendant (Independent Manager) désigne un gérant de la Société nommé en tant que Gérant Indépendant en conformité avec l'Article 11.1;

GGP Italy (GGP Italy) désigne Global Garden Products Italy S.p.A.;

Groupe (Group) désigne Topco et ses Filiales à la date considérée, et, Société du Groupe (Group Company) désigne l'une quelconque d'entre elles;

Groupe à 100 % (Wholly-Owned Group) désigne Topco, toutes ses Filiales à 100 %, chaque Société Mère dont la Société est une Filiale à 100% et toutes les autres Filiales à 100% de ces Sociétés Mères, et Société du Groupe à 100% (Wholly Owned Group Company) est interprétée en conséquence;

Groupe GGP (GGP Group) désigne la Société et ses Filiales à la date considérée, et, Société du Groupe GGP (GGP Group Company) désigne l'une d'elles;

Jour Ouvré (Business Day) désigne un jour (autre qu'un samedi ou un dimanche) où les banques sont généralement ouvertes à Londres, à Luxembourg, à New York et à Milan pour exercer leur activité habituelle;

Liquidation (Winding-up) désigne la dissolution ou liquidation de la Société dans le cadre de la liquidation de l'ensemble du Groupe;

Loi sur les Sociétés (Companies Act) désigne la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée;

Matières Réservées aux Associés (Shareholder Reserved Matters) a le sens qui lui est conféré à l'Article 22;

Matières Réservées au Conseil (Board Reserved Matters) désigne les matières indiquées à l'Article 12.11;

Observateur (Observer) désigne un observateur nommé conformément à l'Article 15;

Pacte d'Actionnaires (Shareholders Agreement) désigne un pacte pouvant être conclu entre (notamment) tous les actionnaires de Topco et Topco en ce qui concerne notamment les règles de gouvernance et de gestion de la Société;

Parts Sociales (Shares) désigne, à la date considérée, toutes les parts sociales émises et en circulation représentant le capital social de la Société; et Part Sociale (Share) désigne l'une d'entre elles.

Plan de Développement (Business Plan) désigne le plan de développement du Groupe, qui sera transmis par le Groupe GGP;

Plan d'Intéressement de la Direction (Management Incentive Plan) désigne le memorandum prévoyant le détail des paiements de prime et de rémunération ainsi que les autres mécanismes d'intéressement qui composent l'intéressement global de la direction;

Président (Chairman) désigne le président du Conseil; Société (Company) désigne Global Garden Products C S.à r.l.;
Sortie (Exit) désigne:

- a) une Admission à la Cote;
- b) une Cession d'Actions;
- c) une Cession d'Activité; ou
- d) une Liquidation;

Statuts (Articles) désigne les statuts de la Société;

Topco (Topco) désigne GGP Greenfield S.A.

Art. 1^{er}. Dénomination. Il existe une société à responsabilité limitée, prenant la dénomination de "Global Garden Products C, S.à r.l."

Art. 2. Objet social.

2.1 L'objet social de la Société est l'accomplissement de toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, sous quelque forme que ce soit, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

2.2 La Société peut utiliser ses fonds pour constituer, administrer, développer et vendre ses portefeuilles d'actifs tel qu'ils seront constitués au fil du temps, acquérir, investir dans et vendre toute sorte de propriétés, corporelles ou incorporelles, mobilières ou immobilières, notamment, mais sans limitation, des portefeuilles de valeurs mobilières de toute origine, pour participer dans la création, l'acquisition, le développement et le contrôle de toute entreprise, pour acquérir, par voie d'investissement, de souscription ou d'option des valeurs mobilières et des droits intellectuels, pour en disposer par voie de vente, transfert, échange ou autrement et pour les développer. La Société peut octroyer des licences et des droits intellectuels de toute origine.

2.3 La Société peut emprunter, sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de titres, obligations, bons de caisse et tous titres de dettes sous forme nominative et soumise à des restrictions de transfert. La Société peut prêter des fonds, y compris le produit d'emprunts et/ou émissions de titres, à ses filiales ou sociétés affiliées.

2.4 La Société peut accorder des garanties ou constituer des sûretés en faveur de tiers afin de garantir ses obligations ou les obligations de sociétés dans lesquelles elle a une participation ou un intérêt direct ou indirect et à toute société faisant partie du même groupe de sociétés que la Société, et, elle peut assister ces sociétés pour (y compris mais sans limitation) la gestion et le développement de ses sociétés et leur portefeuille, financièrement, par des prêts, avances et garanties. Elle peut nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses actifs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses actifs.

2.5 La Société peut accomplir toutes les opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou susceptibles de favoriser son développement.

Art. 3. Durée.

La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Siège social.

4.1 Le siège social est établi à Luxembourg.

4.2 Il peut être transféré en tout autre lieu du Grand-duché de Luxembourg par simple décision d'une assemblée générale extraordinaire des Associés (l'Assemblée Générale). Il peut être transféré à l'intérieur de la commune par une décision du gérant unique ou en cas de pluralité de gérants par le conseil de gérance de la Société conformément à l'article l'Article 12.10.

4.3 La Société peut ouvrir des bureaux et succursales dans tous autres lieux du pays ainsi qu'à l'étranger.

Art. 5. Capital social.

5.1 Le capital social souscrit de la Société est fixé à la somme de 18.883.900 EUR (dix-huit millions huit cent quatre-vingt-trois mille neuf cents Euros) représenté par 755.356 (sept cent cinquante-cinq mille trois cent cinquante-six) Parts Sociales d'une valeur nominale de 25 EUR (vingt-cinq euros) chacune.

5.2 Le capital social pourra à tout moment être modifié moyennant une décision de l'Associé unique ou de l'assemblée des Associés, conformément à l'Article 15.

Art. 6. Participation aux bénéfices.

Chaque Part Sociale donne droit à une fraction, proportionnelle au nombre des Parts Sociales existantes, de l'actif social ainsi que des bénéfices.

Art. 7. Parts Sociales indivisibles. Les Parts Sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de Parts Sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

Art. 8. Cession de Parts Sociales.

8.1 En cas d'Associé unique, chaque cession de Parts Sociales détenues par cet associé unique est libre.

8.2 En cas de pluralité d'Associés, la cession de Parts Sociales inter vivos à des tiers non-associés doit être autorisée par l'assemblée générale des Associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Une telle autorisation n'est pas requise pour une cession de Parts Sociales entre Associés.

8.3 La cession de Parts Sociales mortis causa à des tiers non-associés doit être acceptée par les Associés qui représentent trois quarts des droits appartenant aux survivants.

8.4 Les exigences des articles 189 et 190 de la Loi sur les Sociétés s'appliqueront.

Art. 9. Rachat de Parts Sociales.

9.1 La Société pourra acquérir ses propres Parts Sociales pourvu que la Société dispose à cette fin de réserves distribuables ou des fonds suffisants.

9.2 L'acquisition et la disposition par la Société de Parts Sociales détenues par elle dans son propre capital social ne pourra avoir lieu qu'en vertu d'une résolution et conformément aux conditions qui seront décidées par une assemblée générale de l'Associé unique/des Associés. Les exigences de quorum et de majorité applicables aux modifications des statuts s'appliquent conformément à l'article 21 des Statuts.

Art. 10. Décès, Interdiction, Faillite ou Déconfiture des Associés. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'Associé unique, sinon d'un des Associés, ne mettent pas fin à la Société.

Art. 11. Conseil de Gérance - Nomination et révocation des Gérants.

11.1 La Société est gérée par un Conseil comprenant au moins deux (2) Gérants. Les Gérants sont nommés par voie de résolution de l'assemblée générale extraordinaire des Associés. La composition du Conseil est détaillée dans le Pacte d'Actionnaires. Jusqu'à deux (2) des Gérants seront désignés comme Gérants A et jusqu'à deux (2) des Gérants seront désignés comme Gérants Indépendants.

11.2 Le ou les Gérant(s) n'ont pas besoin d'être Associés. Le ou les Gérants sont désignés, révoqués et remplacés par l'Assemblée Générale sous réserve de tout autre accord entre les Associés. A tout moment, l'Assemblée Générale peut, à sa seule discrétion, révoquer les Gérants ad nutum, sous réserve de tout autre arrangement entre les Associés (y compris tout Pacte d'Actionnaires).

11.4 Le Président est nommé parmi les Gérants Indépendants à la majorité simple des membres du Conseil sous réserve que cette majorité comprenne au moins un (1) Gérant A. Le Conseil, agissant à la majorité incluant au moins un (1) Gérant A, peut révoquer le Président en fonction et nommer un nouveau Président en remplacement parmi les Gérants Indépendants. Le Président en fonction n'est pas habilité à voter sur la résolution concernant sa révocation.

11.5 Chacun des Gérants A et des Gérants Indépendants peuvent obtenir le remboursement par la Société de tous leurs débours raisonnables et valablement encourus dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions de gérant, y compris (sans limitation) en qualité d'administrateur/de gérant d'un membre du Groupe ou en qualité de membre d'un comité d'un membre du Groupe, sous réserve que ces débours soient dûment établis par les justificatifs correspondants.

11.9 Sans préjudice des pouvoirs conférés à un Gérant dans le cadre de la gestion journalière, la Société est représentée envers les tiers par la signature conjointe de deux Gérants agissant conjointement.

Art. 12. Réunions du Conseil.**Section 1. Tenue des réunions.**

12.1 Le Conseil se réunit en tant que de besoin, mais dans tous les cas au moins une (1) fois toutes les six (6) semaines. Le Conseil se réunit à la demande d'un Gérant.

12.2 Pour chaque réunion du Conseil, les convocations sont envoyées à chaque Gérant au moins huit (8) jours à l'avance, par écrit, téléphone ou email et aux Observateurs (et chaque réunion se tient lors d'un Jour Ouvré pendant les heures de bureau habituelles), étant précisé que si tous les Gérants y consentent, la réunion peut se tenir sur un préavis plus court, auquel cas les Observateurs sont convoqués par les Gérants avec le plus long préavis possible.

12.3 L'ordre du jour et des copies des documents associés appropriés sont envoyés à chaque Gérant et à chaque Observateur au plus tard 3 (trois) Jours Ouvrés avant la date de la réunion du Conseil, étant précisé que si la réunion du Conseil est convoquée avec un préavis plus court en application de l'Article 12.2 ci-dessus, alors: (i) le Conseil peut - si tous les Gérants y consentent - raccourcir ce préavis de trois (3) Jours Ouvrés; et (ii) l'ordre du jour et les copies sont envoyés à chaque Observateur dès que raisonnablement possible.

12.4 Un Gérant peut se faire représenter par un autre Gérant sur présentation d'une procuration valable à cet effet.

12.5 Un Gérant peut représenter plusieurs autres Gérants sous réserve qu'au moins deux (2) Gérants soient présents en personne à la réunion du Conseil.

12.6 En cas de violation des conditions des Articles 12.2 et 12.3 ci-dessus, cela ne portera pas atteinte à la validité de la réunion du Conseil valablement convoquée et tenue, si deux Gérants A y consentent par écrit.

12.7 Chaque réunion du Conseil se tient au Luxembourg et se déroule en anglais.

12.8 Le procès-verbal de chaque Réunion rédigé en anglais est transmis à chaque Gérant et Observateur au plus tard dix (10) Jours Ouvrés après la réunion concernée.

Section 2. Quorum.

12.9 Le quorum d'une Réunion du Conseil est de deux Gérants présents en personne ou par téléphone, dont un (1) au moins est un Gérant A, sauf accord écrit contraire des Gérants A.

Section 3. Résolutions.

12.10 Sous réserve des Articles 12.11 ci-dessous, les résolutions examinées lors d'une réunion du Conseil sont prises à la majorité des voix et chaque Gérant dispose d'une voix par résolution. En cas de partage des voix, le Président à une deuxième voix prépondérante.

12.11 La majorité des votes des Gérants présents ou représentés incluant le vote d'un moins un (1) Gérant A sera nécessaire afin que le Conseil puisse prendre des résolutions dans les matières énumérées ci-après (que cette résolution se rapporte à la Société ou à un autre membre du Groupe GGP) (les Matières Réservées au Conseil), à moins que ces matières ne soient envisagées expressément dans le Plan de Développement, le Budget d'Exploitation ou la Convention de Restructuration auquel cas les résolutions seraient prises à la majorité des voix des Gérants:

(a) toute question nécessitant l'approbation de l'assemblée générale des Associés en application de l'Article 22.

(b) Toute modification des documents constitutifs d'une Société du Groupe.

(c) S'agissant du capital social ou du capital d'emprunt (ensemble, les titres) émis ou devant être émis en faveur d'une Société du Groupe à 100 %, l'émission de titres par un membre du Groupe à 100 %, la modification des titres (ou des droits attachés aux titres ou à une catégorie de titres) d'un membre du Groupe à 100 % (sauf dans le cadre de l'exercice de droits alors subsistants (sous réserve que l'instrument aux termes duquel ces droits sont exercés a été émis conformément au Pacte d'Actionnaires)) ou la création d'options ou d'autres droits de souscription de titres ou de conversion en titres d'un membre du Groupe à 100% ou la modification des conditions d'émission de titres d'un membre du Groupe à 100%, ou l'exercice d'un pouvoir y afférent, y compris, sans limitation, l'achat, le rachat ou la restructuration de ces titres.

(d) La modification de la nature générale (y compris la cessation) de l'activité d'une Société du Groupe qui n'a pas été envisagée dans le Plan de Développement.

(e) Autrement que: (a) dans le cadre d'une Sortie (où l'approbation des Associés est nécessaire conformément aux dispositions de tout Pacte d'Actionnaires); ou (b) lorsque la société considérée est insolvable et qu'une telle action est exigée par le droit applicable, le déclenchement d'une procédure collective, de dissolution ou de liquidation concernant un membre du Groupe immatriculé en Italie.

(f) La recommandation de déclarer ou distribuer un dividende ou un autre paiement ou une autre distribution (en numéraire ou en espèces) à partir des réserves distribuables (y compris le compte de prime d'émission) d'une Société du Groupe ou la réduction d'une autre réserve d'une Société du Groupe.

(g) La conclusion par une Société du Groupe d'un partenariat ou d'un contrat de coentreprise (Joint venture) ou d'une fusion avec une personne morale ou une autre entité.

(h) La conclusion par une Société du Groupe d'engagements de capital (qui, à cette fin, comprennent les engagements de location financière, de leasing, d'affacturage et d'escompte sur factures) dépassant 1 000 000 euros pour un élément ou dépassant 2 000 000 euros au total au cours d'une Année Sociale, mais à l'exclusion des engagements envisagés expressément dans le Budget d'Exploitation (dans la mesure où ils sont ainsi envisagés expressément).

(i) L'adoption ou la modification significative du Budget d'Exploitation.

(j) La modification des politiques ou pratiques comptables d'une Société du Groupe, ou le changement de la date de clôture de l'Année Sociale, sauf dans la mesure nécessaire pour se conformer à la législation ou aux pratiques comptables généralement admises dans le pays de constitution de la société concernée, ou l'approbation des comptes annuels d'une Société du Groupe.

(k) La conclusion par une Société du Groupe d'un nouvel accord de crédit, ou la modification des conditions d'un tel accord de crédit.

(l) L'octroi d'un crédit ou d'un prêt par une Société du Groupe (autrement que lorsque le crédit ou le prêt est accordé par une Société du Groupe à 100 % à une autre Société du Groupe à 100 %) lorsque ce prêt ou ce crédit, avec tous les autres prêts ou crédits de ce type, dépasse au total 1 000 000 euros à la date considérée.

(m) L'octroi par une Société du Groupe d'une garantie (autrement que dans le cadre de la fourniture de biens ou services dans le cours normal des affaires) ou la constitution ou l'émission par une Société du Groupe d'une obligation, d'une hypothèque, d'une charge ou d'une autre sûreté (à l'exception des privilèges découlant du cours normal des affaires).

(n) La conclusion, la résiliation ou la modification par une Société du Groupe d'un contrat, d'un engagement ou d'un accord (y compris, sans limitation, les contrats de cession d'actions, d'activité ou d'actifs et les contrats de vente, d'achat, de location ou de concession de licence sur les terrains ou immeubles, mais à l'exclusion de la vente et de l'achat des produits du Groupe relevant du cours du cours normal des affaires de la Société du Groupe concernée) nécessitant la dépense par une partie (ou lorsque l'objet du contrat a une valeur d'entreprise) d'un montant dépassant 1 000 000 euros ou 10 000 000 euros au total au cours d'une Année Sociale, sauf dans le cadre d'une Sortie, mais à l'exclusion de ceux qui sont expressément envisagés dans le Budget d'Exploitation ou le Plan de Développement.

(o) Le déclenchement ou le règlement d'une procédure judiciaire, arbitrale ou de médiation (Procédure) (hors recouvrement normal des dettes) à l'exception (a) du recouvrement des dettes réalisé dans le cours normal des affaires ou (b) des procédures dans lesquelles le montant réclamé ne dépasse pas 1 000 000 euros.

(p) La cession, la concession de licence, le transfert, la disposition ou la constitution d'une sûreté sur, ou tout autre acte concernant, la propriété intellectuelle d'une Société du Groupe, sauf dans le cours normal de ses affaires conformément à ses pratiques antérieures.

(q) La modification des termes et conditions régissant la relation de travail des employés dirigeants (à savoir les employés dont le salaire brut annuel dépasse 130 000 euros) (à l'exclusion du Conseiller en Restructuration et du DG) ou l'embauche ou le licenciement d'employés dirigeants autres que le Conseiller en Restructuration ou le DG.

(r) La constitution d'un programme de retraite, de partage des bénéfices, de prime ou d'intéressement pour des Employés du Groupe ou la modification des termes d'un tel programme.

(s) La conclusion par une Société du Groupe d'une convention collective ou d'un accord analogue avec un syndicat ou groupement d'employés ou la modification significative des conditions d'une telle convention ou d'un tel accord, mais à l'exclusion des modifications qui résultent de l'application de nouvelles lois et/ou réglementations en vigueur applicables à la Société du Groupe concernée et de celles qui sont envisagées expressément dans le Budget d'Exploitation (dans la mesure où elles sont ainsi envisagées expressément).

(t) La constitution d'un programme de retraite, de partage des bénéfices, de prime ou d'intéressement pour des Employés du Groupe ou la modification des termes d'un tel programme lorsque les sommes payables aux termes de ce programme pourraient dépasser 1 000 000 euros au cours d'une année sociale, mais à l'exclusion des modifications qui résultent de l'application de nouvelles lois et/ou réglementations en vigueur applicables à la Société du Groupe concernée.

(u) La modification des termes et conditions relatifs aux commissions et frais du Conseiller en Restructuration.

(v) La réembauche du Conseiller en Restructuration sortant après l'expiration de la durée existante du mandat ou de la relation de travail de cette personne.

(w) Lorsque le Conseiller en Restructuration a démissionné ou a été démis de ses fonctions après le 31 août 2013, la nomination d'un nouveau Conseiller en Restructuration choisi parmi la liste de candidats telle que figurant dans le Pacte d'Actionnaires.

(x) la conclusion, la résiliation ou le renouvellement à des conditions modifiées (sauf en ce qui concerne la prime) de l'assurance administrateurs et dirigeants de Topco ou de la Société et de l'un de leurs administrateurs et dirigeants respectifs.

(y) L'embauche de conseillers (autres que des conseillers sur des questions relevant du cours normal des affaires) par une Société du Groupe.

(z) La nomination ou la révocation des administrateurs/gérants d'une Société du Groupe autre que, dans la mesure où ils sont nommés ou révoqués conformément aux dispositions du Pacte d'Actionnaires, la Société.

(aa) La délégation de matières à un comité du Conseil, et la composition de ce comité.

12.12 Nonobstant les dispositions qui précèdent, une décision du Conseil peut également être prise par voie circulaire et résulter d'un seul ou de plusieurs documents contenant les résolutions et signés par tous les membres du Conseil sans exception. La date d'une telle décision circulaire sera la date de la dernière signature. Une réunion du Conseil tenue par voie circulaire sera considérée comme ayant été tenue à Luxembourg.

12.13 Un Gérant peut aussi participer à une réunion du Conseil par conférence téléphonique, visioconférence ou par ou par tout autre moyen similaire de communication permettant à tous les Gérants qui prennent part à la réunion d'être identifiés et de délibérer. La participation d'un Gérant à une réunion du Conseil par conférence téléphonique, visioconférence ou par ou par tout autre moyen similaire de communication auquel est fait référence ci-dessus sera considérée comme une participation en personne à la réunion et la réunion sera censée avoir été tenue au siège social de la Société. Les décisions du Conseil seront consignées dans un procès-verbal qui sera conservé au siège social de la Société et signé par les Gérants présents au Conseil, ou par le président. Les procurations, s'il y en a, seront jointes au procès-verbal de la réunion.

Art. 13. Pouvoirs du Conseil. Le Conseil sera responsable de la gestion, direction et supervision globales du. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi sur les Sociétés ou les Statuts à l'Assemblée Générale relèvent de la compétence du Conseil.

Art. 14. Délégation de pouvoirs.

14.1 Le Conseil peut désigner une personne, Gérant ou non, aux fins d'accomplir des tâches spécifiques à quelque niveau que ce soit au sein de la Société.

Art. 15. Observateurs.

15.1 L'Associé Unique ou l'Assemblée Générale peut, sur notification à la Société, nommer un ou plusieurs Observateurs et révoquer un Observateur ainsi nommé, et, si elle le souhaite, nommer un autre Observateur en remplacement. Sont remis à un Observateur ainsi nommé, qui a également le droit d'y accéder, les mêmes documents et informations qu'un Gérant et, cet Observateur a le droit de recevoir un avis de convocation aux réunions du Conseil et d'y assister, mais pas de s'y exprimer ni de voter.

15.2 Tout Observateur est tenu, avant de participer pour la première fois à une réunion du Conseil et de recevoir des copies des documents du Conseil, de conclure un engagement de confidentialité sous une forme acceptable pour le Conseil agissant de manière raisonnable et sans délai indu.

Art. 16. Comité de rémunération. Le Conseil constituera et maintiendra un comité compétent en matière de rémunération (le Comité de Rémunération), composé d'un moins un (1) Gérant A, du Président du Conseil (à l'exclusion des questions concernant sa propre rémunération), du DG (à l'exclusion des questions concernant sa propre rémunération) ainsi que des autres personnes décidées par la majorité des Conseil (cette majorité incluant au moins un (1) Gérant A). Le Comité de Rémunération examine et formule des recommandations non obligatoires à l'attention du Conseil sur toutes les questions concernant les conditions d'embauche d'un employé dirigeant (y compris les conditions de leur prime ou autres formes de rémunération, de la cessation de leur contrat de travail ou de leur licenciement) et tout autre question que les Associés décident de soumettre au Comité de Rémunération (y compris dans le Pacte d'Actionnaires).

Art. 17. Comité d'Audit. Le Conseil constituera et maintiendra un comité d'audit (le Comité d'Audit) composé d'un moins un (1) Gérant A, du DG en exercice, du DF en exercice ainsi que des autres personnes décidées par la majorité des Gérants y (cette majorité incluant au moins un (1) Gérant A). Le Comité de Rémunération examine et formule des recommandations non obligatoires à l'attention du Conseil sur les questions importantes concernant les politiques d'audit et comptables du Groupe ainsi que ses systèmes et contrôles financiers; la nomination et la révocation des commissaires aux comptes; la modification des règles ou pratiques comptables; l'approbation des comptes annuels; les fonctions et programmes du Groupe en matière de conformité interne, de déontologie et de lutte contre la corruption.

Art. 18. Autres comités. Le fait de déléguer une question à un comité du Conseil constitue une Matière Réservée au Conseil. Tout comité doit comprendre au moins un (1) Gérant A. Les règles de quorum et de vote de tout comité sont les mêmes que celles du Conseil.

Art. 19. Indemnisation des Gérant(s). Tout Dirigeant Pertinent sera indemnisé à partir de l'actif de la Société pour tout frais encouru par lui dans le cadre de l'exercice de ses fonctions ou de ses pouvoir en connexion avec ses devoirs pouvoirs et mandats mais:

2. cette indemnisation ne s'appliquera pas aux frais dont le Dirigeant Pertinent a déjà obtenu remboursement auprès d'une autre personne;

3. aucune indemnisation ne sera accordée à un Dirigeant Pertinent pour des frais encourus et dus à un membre du Groupe ou à ses associés ou à une partie tierce pour cause de faute lourde, fraude ou manquement volontaire dans le cadre duquel il a été avéré que le Dirigeant Pertinent n'avait pas agi de bonne foi; et

4. cette indemnisation ne sera accordée qu'à la condition que le Dirigeant Pertinent ait pris toute mesure et précaution raisonnable aux frais de la Société afin d'obtenir un recouvrement, dans la mesure où l'indemnisation ne saurait s'appliquer si il existe un autre moyen réalisable d'obtenir un tel recouvrement.

Art. 20. Assemblées générales des Associés.

20.1 Une Assemblée Générale annuelle de l'Associé unique ou des Associés se tiendra au siège social de la Société ou à tout autre endroit de la commune de son siège social à préciser dans la convocation à l'assemblée.

20.2 D'autres Assemblées Générales peuvent être tenues aux lieux et places indiqués dans la convocation.

20.3 Tant que la Société n'a pas plus de vingt-cinq (25) Associés, les résolutions de l'Associé unique ou des Associés pourront, au lieu d'être prises lors d'assemblées générales, être prises par écrit par tous les Associés. Dans cette hypothèse, un projet explicite de la résolution ou des résolutions à prendre devra être envoyé à chaque Associé, et chaque Associé votera par écrit (ces votes pourront être produits par lettre, télécopie, ou courriel (e-mail)).

Art. 21. Droits de vote des Associés, Quorum et Majorité.

21.1 L'Associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'Assemblée Générale.

21.2 En cas de pluralité des Associés, chaque Associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de Parts Sociales qui lui appartiennent. Chaque Associé a un nombre de voix égal au nombre de Parts Sociales qu'il possède. En cas de pluralité d'Associés, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des Associés représentant plus de la moitié du capital social.

21.3 Cependant, les résolutions modifiant les Statuts ne pourront être prises qu'avec l'accord de la majorité en nombre des Associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société et la nationalité de la Société ne pourra être changée qu'avec l'accord unanime de tous les Associés, sous réserve des dispositions de la Loi sur les Sociétés.

Art. 22. Matières Réservées aux Associés. Aucun des actes ou résolutions énumérés ci-dessous ne peut être pris par le Conseil (et le Conseil ne peut consentir à ce qu'une Société du Groupe prenne l'un des actes ou résolutions énumérés ci-dessous) sans l'accord préalable de l'Assemblée Générale, à moins que ces actes ou résolutions ne soient détaillés expressément dans le Plan de Développement ou la Convention de Restructuration:

(a) La modification des Matières Réservées aux Associés ou des Matières Réservées au Conseil (y compris l'ajout de nouvelles matières).

(b) La modification des documents constitutifs de la Société ou de GGP Italy. La modification des documents constitutifs d'une Société du Groupe autre que la Société et GGP Italy, susceptible d'avoir un effet significatif sur le Groupe.

(c) Sauf en ce qui concerne le capital social ou le capital d'emprunt émis ou devant être émis en faveur d'une Société du Groupe à 100 %, l'émission de capital, ou de prêts sous forme de capital, de titres (ensemble, les titres) par un membre du Groupe, la modification des titres (ou des droits attachés aux titres ou à une catégorie de titres) d'un membre du Groupe (sauf dans le cadre de l'exercice de droits alors subsistants (sous réserve que l'instrument aux termes duquel ces droits sont exercés a été émis conformément à ces Statuts ou la création d'options ou d'autres droits de souscription de titres ou de conversion en titres d'un membre du Groupe ou la modification des conditions d'émission de titres d'un membre du Groupe ou l'exercice d'un pouvoir y afférent, y compris, sans limitation, l'achat, le rachat ou la restructuration de ces titres.

(d) La modification de la nature générale (y compris la cessation) de l'activité du Groupe qui n'a pas été envisagée dans le Plan de Développement.

(e) La modification de la nature générale (y compris la cessation) de l'activité d'une Société du Groupe qui n'a pas été envisagée dans le Plan de Développement lorsque cette modification est susceptible d'avoir un effet significatif sur le Groupe.

(f) La conclusion par une Société du Groupe ou le consentement par une Société du Groupe à la modification, d'un accord, engagement ou convention avec un actionnaire de Topco ou une personne liée à cet actionnaire (étant précisé, dans un souci de clarté, que le présent paragraphe ne s'applique pas aux opérations de prêt habituelles et accords ou arrangements connexes conclus dans le cours normal des affaires).

(g) L'approbation des comptes annuels consolidés de la Société.

(h) Le changement des commissaires aux comptes d'une Société du Groupe.

(i) Sauf dans le cadre d'une opération entre deux Sociétés du Groupe à 100 %, l'acquisition (par voie d'achat, de souscription ou autrement) par une Société du Groupe du capital social, capital d'emprunt, des actifs ou de l'activité (à l'exclusion de la cession des produits du Groupe relevant du cours normal des affaires de la Société du Groupe concernée) ayant une valeur d'entreprise supérieure à 5 000 000 € ou à 25 000 000 € au total sur quatre exercices sociaux.

(j) Autrement que dans le cadre d'une Sortie (où l'approbation des Associés est nécessaire conformément aux dispositions de tout Pacte d'Actionnaires) ou d'une opération entre deux Sociétés du Groupe à 100 %, la vente, le transfert, la concession de licence, la location ou la cession par une Société du Groupe de la totalité ou de la quasi-totalité de son activité ou de ses actifs dans le cadre d'une opération unique ou d'un ensemble d'opérations, liées ou non.

(k) Autrement que dans le cadre d'une Sortie (où l'approbation des Associés est nécessaire conformément aux dispositions de tout Pacte d'Actionnaires) ou d'une opération entre deux Sociétés du Groupe à 100 %, le transfert de toutes les actions représentant le capital d'une Société du Groupe.

(l) l'octroi d'un crédit ou d'un prêt par une Société du Groupe autrement que: (a) la fourniture d'un crédit commercial normal à des conditions commerciales habituelles conformément à l'activité normale de la Société du Groupe concernée; (b) la fourniture d'un financement client (lorsque ce financement est: (i) principalement un moyen de lever des fonds pour, ou de financer, les coûts d'acquisition, de construction ou de fourniture d'un actif ou service du Groupe par un client; et (ii) accordé sous contrat pour une période supérieure à 6 (six) mois après la date de ladite acquisition, construction ou fourniture (selon le cas)), par une Société du Groupe dans le cours normal de ses affaires (à l'exclusion d'un crédit du type décrit au point (a)) qui, avec tous les autres financements de ce type fournis par une Société du Groupe, ne dépasse pas au total 10 000 000 euros à quelque moment que ce soit; (c) un prêt (à l'exclusion d'un crédit des types décrits aux points (a), (b) et (d)) fourni par une Société du Groupe lorsque ce crédit, avec tous les autres financements de ce type fournis par une Société du Groupe, ne dépasse pas au total 20 000 000 euros à quelque moment que ce soit; et (d) l'octroi d'un crédit ou d'un prêt par une Société du Groupe à 100 % à une autre Société du Groupe à 100 %.

(m) La constitution d'un programme de retraite, de partage des bénéfices, de prime ou d'intéressement pour des Employés du Groupe ou la modification des termes d'un tel programme lorsque les sommes payables au titre de ce programme pourraient dépasser 3 000 000 € au cours d'une année sociale, mais à l'exclusion des modifications qui résultent de l'application de nouvelles lois et/ou réglementations en vigueur applicables à la Société du Groupe concernée. Chaque modification des conditions du Plan d'Intéressement de la Direction.

(n) La modification des conditions et modalités régissant l'embauche ou la relation de conseil du DG ou l'embauche ou la révocation d'une personne exerçant les fonctions de DG.

(o) La modification des conditions et modalités régissant l'embauche ou la relation de conseil du Conseiller en Restructuration (à l'exception des modifications aux conditions et modalités relatives aux honoraires et frais du Conseiller en Restructuration).

(p) Lorsque le Conseiller en Restructuration a démissionné ou a été démis de ses fonctions de toute autre manière avant le 31 août 2013, la nomination/l'embauche ou la révocation avant le 31 août 2013 d'un nouveau Conseiller en Restructuration (à l'exclusion de la réembauche du Conseiller en Restructuration sortant aux mêmes conditions ou à des conditions quasiment identiques, autrement qu'en ce qui concerne les honoraires et frais, suite à l'expiration du mandat ou contrat existant de cette personne).

(q) Lorsque le Conseiller en Restructuration a démissionné ou a été démis de ses fonctions de toute autre manière après le 31 août 2013, la nomination d'un nouveau Conseiller en Restructuration qui n'est pas choisi sur la liste de candidats approuvés convenue dans le Pacte d'Actionnaires.

(r) Autrement que: (a) dans le cadre d'une Sortie (où l'approbation des Associés est nécessaire conformément aux dispositions de tout Pacte d'Actionnaires); ou (b) lorsque la société considérée est insolvable et qu'une telle action est exigée par le droit applicable, le déclenchement d'une procédure collective, de dissolution ou de liquidation concernant un membre du Groupe immatriculé en Italie.

Art. 23. Année sociale. L'année sociale de la Société commence le 1^{er} septembre de chaque année et se termine le 31 août de l'année suivante.

Art. 24. Comptes annuels.

24.1 Chaque année, au jour auquel l'Année Sociale prend fin, les comptes de la Société sont arrêtés et, suivant le cas, le Gérant unique ou le Conseil (en cas de pluralité de Gérants) dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

24.2 Chaque Associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

Art. 25. Budget d'Exploitation. Au moins trente (30) jours avant la clôture de chaque Année Sociale (ou avant toute autre date ultérieure que le Conseil pourra approuver avec l'accord écrit d'un Gérant A), la Société prépare et remet au Conseil, en vue de son examen et de son approbation, un projet de Budget d'Exploitation pour la prochaine Année Sociale.

Art. 26. Distribution des bénéfices, Réserves. Les profits bruts de la Société, constatés dans les comptes annuels, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5 %) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10 %) du capital social de la Société. L'Assemblée Générale décide de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Le Gérant unique ou, en cas de pluralité de Gérants, le Conseil pourra décider de verser un acompte sur dividendes.

Art. 27. Liquidation. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par les Associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Art. 28. Commissaire aux comptes - Réviseur d'entreprises. Conformément à l'article 200 de la Loi de 1915, la Société doit être contrôlée par un commissaire aux comptes seulement si elle a plus de 25 (vingt-cinq) Associés. Un réviseur d'entreprises doit être nommé si l'exemption prévue à l'article 69 (2) de la loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises n'est pas applicable.

Art. 29. Référence aux dispositions légales. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents Statuts, les Associés s'en réfèrent aux dispositions légales de la Loi sur les Sociétés."

Cinquième résolution

L'Associé Unique décide, en application de l'article 11.1 des Statuts, de nommer avec effet à compter de la date et heure de cette Assemblée et pour une durée illimitée, M. Georg Friedrich Metz, ayant pour adresse personnelle Enderlegasse 47 Söflingen, 89077 Ulm, Allemagne en tant que gérant de la Société.

L'Associé Unique décide, en application de l'article 11.1 des Statuts, de confirmer la nomination de M. Eugenio Berenga, ayant pour adresse professionnelle Corso Matteotti 9, 20121 Milan, Italie, en tant que gérant de la Société et décide de le nommer en tant que gérant A de la Société.

Sixième résolution

L'Associé Unique décide de (i) modifier le registre des parts sociales de la Société afin d'y inscrire le nombre de parts sociales de la Société détenues par l'Associé Unique, et de (ii) donner pouvoir et autorisation à tout gérant de la Société afin de procéder individuellement, au nom de la Société, aux inscriptions dans le registre des parts sociales de la Société.

Estimation des frais

Le total des dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société ou dont elle est responsable en conséquence du présent acte sont estimés approximativement à EUR 2.200.-

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte a été établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de cette même partie comparante, et en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête de la présente, à Luxembourg.

Après lecture faite au mandataire de la partie comparante, ledit mandataire a signé, ensemble avec le notaire, l'original du présent acte.

Signé: O. TOO et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 17 mars 2010. Relation: LAC/2010/11927. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 24 mars 2010.

Référence de publication: 2010053188/1071.

(100054868) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2010.

Prombo Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 139.198.

Il est porté à la connaissance de tiers que les quatre sociétés, associées de la société émarginée, à savoir, Inversiones Fernez S.L, Inversiones Ferras S.L., Inversiones Ferflo S.L. et Inversiones Ferdez S.L. ont été liquidées en date du 17 novembre 2009. En conséquence les parts sociales qu'elles détenaient ont été transmises à leurs propres actionnaires.

Les 480 parts sociales détenues par Inversiones Fernez S.L. ont été attribuées aux personnes suivantes:

- Madame Baltasara Fernández Gómez, demeurant au 44-6 Calle Vázquez de Mella, ES33012 Oviedo détient maintenant 60 parts sociales.

- Monsieur Fernando Fernández Gómez, demeurant 2a; Calle Asturias, ES-48015 Bilbao détient maintenant 60 parts sociales.

- Madame María Asunción Fernández Gómez, demeurant 3, San Juan de Prado, ES-24008 León détient maintenant 60 parts sociales.

- Monsieur Gregorio Fernández Gómez, demeurant 6, Calle Cuesta Hospital Bajo, ES-48980 Santurtzi détient maintenant 60 parts sociales.

- Monsieur Cesáreo Fernández Gómez, demeurant 52A, Barrio Samese, ES-48114 Vizcaya détient maintenant 60 parts sociales.

- Madame María Jesús Fernández Gómez, demeurant 13, Libramiento a Tampico, Colonia Santiago, Pachuca 42075, MEXICO détient maintenant 60 parts sociales.

- Monsieur Miguel Ángel Fernández Gómez, demeurant 35 Calle José Antonio, ES-24840 La Vecilla de Curueño détient maintenant 60 parts sociales.

- Monsieur Juan Manuel Fernández Gómez, demeurant 11, Calle Costa Dorada, ES-47010 Valladolid détient maintenant 60 parts sociales.

Les 195 parts sociales détenues par Inversiones Ferras S.L. ont été attribuées aux personnes suivantes:

- Monsieur Carlos Fernández Ferreras, demeurant 12 Avenida Capitán Cortés, ES-24001 León détient maintenant 65 parts sociales.

- Madame María Ángeles Fernández Ferreras, demeurant au 16, Calle Autonomía, ES-48902 Baracaldo, détient maintenant 65 parts sociales.

- Monsieur Ricardo Fernández Ferreras, demeurant 40, Calle Generalísimo, ES-24840 La Vecilla détient maintenant 65 parts sociales.

Les 195 parts sociales détenues par Inversiones Ferflo S.L. ont été attribuées aux personnes suivantes:

- Madame Carmen Fernández Florez, demeurant 1 Urbanización Los Alcores, ES-33006 Oviedo détient maintenant 65 parts sociales.

- Monsieur Antonio Fernández Florez, demeurant 6, Calle Pedro Masaveu, ES-33007 Oviedo détient maintenant 65 parts sociales.

- Monsieur Javier San Sebastián Fernández, demeurant 149 Avenida de los Castros, ES-39000 Santander détient maintenant 22 parts sociales.

- Monsieur Rafael San Sebastián Fernández, demeurant 149 Avenida de los Castros, ES-39000 Santander détient maintenant 22 parts sociales.

- Madame Isabel San Sebastián Fernández, demeurant 149 Avenida de los Castros, ES-39000 Santander détient maintenant 21 parts sociales.

Les 130 parts sociales détenues par Inversiones Ferdez S.L. ont été attribuées aux personnes suivantes:

- Monsieur Ricardo Fernández Fernández, demeurant 1, Calle Las Huertas, ES-24840 La Vecilla de Curueño détient maintenant 65 parts sociales.

- Madame María Dolores Fernández Fernández, demeurant 6, Calle Manuel Mucientes, ES-47008 Valladolid détient maintenant 65 parts sociales.

Référence de publication: 2010052841/50.

(100054107) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2010.

Dankalux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5811 Fentange, 67, rue de Bettembourg.

R.C.S. Luxembourg B 52.566.

In the year two thousand and ten, on the thirty-first of March.

Before Us Me Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned;

Was held an extraordinary general meeting of partners of the private limited liability company "DANKALUX S.à r.l.", with registered office at 67 rue de Bettembourg, L-5811 Fentange, inscribed in the Trade and Companies' Register of Luxembourg, section B, under the number 52 566, incorporated pursuant to a deed of Me André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg, on the 12 October 1995, published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, number 645 of 19 December 1995

having a subscribed share capital fixed at 303.794.530,13 USD (three hundred and three million seven hundred and ninety-four thousand five hundred and thirty US Dollars and thirteen Cents represented by fourteen million one hundred and thirty-seven thousand one hundred and ninety-one (14,137,191) common shares and five million three hundred and twenty-four thousand three hundred and forty-two (5,324,342) redeemable cumulative preference shares having a nominal value of fifteen US Dollars and sixty-one Cents (USD 15,61) per share.

The meeting is presided by Régis Galiotto, jurist, residing professionally in Luxembourg,

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Flora Gibert, residing in Luxembourg,

The board of the meeting having thus been constituted, the Chairman declared and requested the notary to state the following:

A) That the agenda of the meeting is the following:

Agenda:

- 1.- Appointment of the Statutory Auditor.
- 2.- Decision to put the company "DANKALUX S.à r.l." into liquidation.
- 3.- Nomination of a liquidator and determination of his powers.
- 4.- Discharge to the managers.
- 5.- Miscellaneous.

B) That the proxies of the represented partners, signed ne varietur by the members of the board of the meeting and the officiating notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

C) That the whole corporate capital being present or represented at the present meeting and that all the partners, present or represented, declare having had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting and waiving to the usual formalities of the convocation, no other convening notice was necessary.

D) That the present meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items on the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, took unanimously the following resolutions:

First resolution

Eddy DOME, chartered accountant, residing professionally in L-2015 Luxembourg, 43, Boulevard Joseph II, is appointed as Statutory Auditor for the financial period 1st April 2009 to 31st March 2010.

Second resolution

The general meeting decides to dissolve the company "DANKALUX S.à r.l." and to put it into liquidation.

Third resolution

The general meeting resolves to appoint KPMG ADVISORY Sàrl, represented by Mr Eric COLLARD, with registered office in L-2520 Luxembourg, 9, Allée Scheffer, inscribed in the Trade and Companies' Register of Luxembourg, under the number B 50 597, as liquidator of the company.

The liquidator shall have the broadest powers to carry out his mandate, in particular all the powers provided for by article 144 and following of the law of August 10, 1915, concerning commercial companies.

51212

Fourth resolution

The meeting gives full discharge to the managers for the execution of their mandate.

Costs

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the present deed are estimated at two thousand one hundred Euros (2,100.- EUR).

Nothing else being on the agenda, the meeting was closed.

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing parties the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary, by their surnames, first names, civil status and residences, the said appearing persons signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le trente-et-un mars

Par devant Nous Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), sous-signé;

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la Société à responsabilité limitée "DANKALUX S.à r.l.", avec siège social à 67 rue de Bettembourg, L-5811 Fentange, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 52 566 constituée suivant acte reçu par Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 12 octobre 1995, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 645 du 19 décembre 1995;

ayant un capital social souscrit fixé à 303.794.530,13 USD (trois cent trois millions huit cent quatre-vingt-dix mille trois cent soixante-quinze US Dollars et cinquante-trois Cents) représenté par dix-neuf millions quatre cent soixante et un mille cinq cent trente-trois (19.461.533) parts sociales divisées en quatorze millions cent trente-sept mille cent quatre-vingt-onze (14.137.191) parts sociales ordinaires et cinq millions trois cent vingt-quatre mille trois cent quarante-deux (5.324.342) parts sociales rachetables cumulatives et préférentielles d'une valeur nominale de quinze US Dollars et soixante et un Cents (USD 15,61.-) chacune.

L'assemblée est présidée par Régis Galiotto, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire et scrutateur Flora Gibert, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ayant ainsi été constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- 1.- Nomination d'un commissaire aux comptes.
- 2.- Décision de mettre la société "DANKALUX S.à r.l." en liquidation.
- 3.- Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs.
- 4.- Décharge aux gérants.
- 5.- Divers.

B) Que les procurations des associés représentés, signées ne varietur par les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisée avec lui.

C) Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée et que les associés, présents ou représentés, déclarent avoir été dûment notifiés et avoir eu connaissance de l'ordre du jour préalablement à cette assemblée et renoncer aux formalités de convocation d'usage, aucune autre convocation n'était nécessaire.

D) Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les objets portés à l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée générale, après délibération, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

Eddy DOME, expert-comptable, demeurant professionnellement à Luxembourg, est nommé commissaire aux comptes pour la période fiscale du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010.

51213

Deuxième résolution

L'assemblée décide de dissoudre la société "DANKALUX S.à r.l." et de la mettre en liquidation.

Troisième résolution

L'assemblée désigne KPMG ADVISORY Sàrl, représenté par Mr Eric COLLARD, avec siège social à L-2520 Luxembourg, 9, Allée Scheffer, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 50 597, comme liquidateur de la société.

Le liquidateur est investi des pouvoirs les plus étendus prévus par la loi et notamment par les articles 144 et suivants de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Quatrième résolution

L'assemblée donne décharge pleine et entière aux gérants de la société pour l'exécution de leur mandat.

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à deux mille cents Euros (2.100,- EUR).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Constatation

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivis d'une version française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: R. GALIOTTO, F. GIBERT, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 07 avril 2010. Relation: LAC/2010/15282. Reçu douze euros (12.-€)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur sa demande

Luxembourg, le 15 avril 2010.

Référence de publication: 2010052974/127.

(100054728) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2010.

Cross Valorem, Société Anonyme.

Enseigne commerciale: X Valor.

Siège social: L-8544 Nagem, 5A, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 152.519.

—
STATUTS

L'an deux mille dix, le huitième jour de mars,

Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven (Grand-Duché de Luxembourg).

A COMPARU:

Stratège France, société à responsabilité limitée de droit français, ayant son siège social au 44, rue Garibaldi à Saint Maur des Fossés, 94100, France, RCS CRETEIL numéro 349 560 219, représentée par son gérant unique, Monsieur Philippe Dannay, administrateur de société, demeurant 6, rue Saint Honoré à Versailles (78000), France.

Laquelle partie comparante a requis le notaire instrumentant, d'arrêter ainsi qu'il suit, les statuts d'une société anonyme qu'elle constitue.

Art. 1^{er}. Dénomination, Enseigne. Il est formé par le présent acte une société anonyme sous la dénomination sociale "CROSS VALOREM" et l'enseigne "X VALOR".

La société peut avoir un associé unique ou plusieurs actionnaires. Tant que la société n'a qu'un actionnaire unique, la société peut être administrée par un administrateur unique seulement qui n'a pas besoin d'être l'associé unique de la société.

Dans ces statuts, toute référence au conseil d'administration sera une référence à l'administrateur unique (dans l'hypothèse où la société n'a qu'un seul administrateur) tant que la société a un associé unique.

Art. 2. Siège social. Le siège de la société est établi dans la commune de Redange-sur-Attert.

Il peut être transféré dans tout autre endroit de la commune du siège social par décision du conseil d'administration.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Une telle décision n'aura aucun effet sur la nationalité de la Société. La déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la Société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

Art. 3. Durée. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Objet social. La société a pour objet de réaliser toutes prestations se rattachant directement ou indirectement à/aux:

- Formations initiale et continue d'ingénieurs et de scientifiques, multiculturels, pluridisciplinaires, opérationnels;
- Construction et valorisation de la recherche académique;
- Création de savoir / Conceptualisation et diffusion de solutions / Ouverture sur le futur technologique comme voie de préservation de la Planète;
- Imagination et intégration de la technologie dans et pour la société;
- Développement durable et ingénierie de l'environnement,
- Développement des sciences, cultures et sociétés en particulier dans les dimensions d'égalité des chances, diversité, ouvertures et valorisation de la science dans la société;
- Recherche et conception de logiciels informatiques: développement, adaptation, test et prise en charge de logiciels; conception de la structure et du contenu et l'écriture des programmes informatiques nécessaires à la création et à l'implantation de logiciels systèmes et réseaux, applications logicielles, bases de données, pages web, adaptation de logiciels.

Et de façon générale, toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à:

- * la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus;
- * l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant lesdites activités;
- * la participation, directe ou indirecte de la Société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe;
- * toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet, et plus généralement la commercialisation, ou la cession des objets sus-nommés.

Art. 5. Capital, Action, Libération. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR) divisé en trente et une (31) actions d'une valeur nominale de mille euros (1.000,- EUR) chacune.

Les actions peuvent être représentées, au choix de l'actionnaire, par des certificats unitaires ou des certificats représentant deux ou plusieurs actions.

Dans tous les cas, elles seront inscrites en compte et tout associé pourra demander à la Société la délivrance d'une attestation d'inscription en compte, si celles-ci sont nominatives.

La société peut, dans la mesure où et aux conditions auxquelles la loi le permet, procéder au rachat de ses propres actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi de 1915.

Le capital social peut être augmenté ou réduit dans les conditions légales requises.

Art. 6. Président, administrateur. Tant que la société a un actionnaire unique, la société peut être administrée par un administrateur unique seulement.

Si la société a plus d'un actionnaire, la société sera administrée par un conseil d'administration comprenant au moins trois membres, lesquels ne seront pas nécessairement actionnaires de la société. Dans ce cas, l'assemblée générale doit nommer au moins 2 (deux) nouveaux administrateurs en plus de l'administrateur unique en place. Le(s) administrateur (s) est(seront) élu(s) pour un terme ne pouvant excéder six ans et il(s) est(seront) rééligibles.

Le(s) administrateur(s) est(seront) élu(s) par l'assemblée générale.

L'assemblée générale déterminera également le nombre d'administrateurs, la durée de leur mandat et leur rémunération.

Un administrateur peut être révoqué avec ou sans motif et/ou peut être remplacé à tout moment par décision de l'assemblée générale.

Lorsqu'une personne morale est nommée administrateur de la Société, la personne morale doit désigner un représentant permanent qui représentera la personne morale conformément à l'article 51bis de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle qu'amendée.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Le conseil d'administration choisit un président parmi ses membres.

Art. 7. Conseil d'administration. Le conseil d'administration se réunit sur convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

Le conseil d'administration ne délibère valablement que si une majorité de ses membres sont présents ou représentés.

En cas d'urgence, les résolutions signées par tous les membres du conseil d'administration ont la même valeur juridique que celles prises lors d'une réunion du conseil d'administration dûment convoqué à cet effet. Les signatures peuvent figurer sur un document unique ou sur différentes copies de la même résolution; elles peuvent être données par lettre, telex, e-mail, fax ou tout autre moyen de communication.

Art. 8. Pouvoir du Conseil d'administration. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition conformément à l'objet social de la société.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou par les présents statuts à l'assemblée générale sont de la compétence du conseil d'administration.

Le conseil d'administration peut payer des acomptes sur dividendes en respectant les dispositions légales.

Art. 9. Délégation de pouvoir. Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs, qui seront appelés administrateurs-délégués.

Le premier administrateur-délégué sera nommé par l'assemblée générale des actionnaires.

Le conseil d'administration peut aussi confier la gestion de toutes les activités de la société ou d'une branche spéciale de celles-ci à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour l'accomplissement de tâches précises à un ou plusieurs mandataires, qui ne doivent pas nécessairement être membres du conseil d'administration ou actionnaires de la société.

Vis-à-vis des tiers, la société est engagée, en toutes circonstances, en cas d'administrateur unique, par la signature individuelle de cet administrateur et, en cas de pluralité d'administrateurs, par la signature individuelle d'un administrateur-délégué et/ou par la signature conjointe de deux administrateurs, dont un doit être administrateur-délégué.

Art. 10. Assemblée générale. Les convocations d'assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles se tiennent au siège social de la société ou en tout autre lieu indiqué par le Président. Les convocations ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Pour le cas où il n'y aurait qu'un seul actionnaire (l'associé unique), celui-ci exercera, au cours des assemblées générales dûment tenues, tous les pouvoirs revenant à l'assemblée générale des actionnaires en vertu de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

L'assemblée générale annuelle se tiendra de plein droit le premier lundi du mois de juin à 14 heures, et pour la première fois en deux mil onze au siège social ou à tout autre endroit de la commune du siège social à désigner par les convocations. Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 11. Année sociale, Répartition des bénéfices. L'année sociale de la société commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année, à l'exception de la première année sociale qui commence le jour de la constitution de la société et finit le 31 décembre 2010.

L'excédent favorable du bilan, après déduction de toutes les charges de la société et des amortissements, constitue le bénéfice net de la société. Il est prélevé cinq pour cent (5%) du bénéfice net pour la constitution de la réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ladite réserve atteint dix pour cent (10%) du capital social, mais reprend son cours si, pour une cause quelconque, ladite réserve descend en dessous des dix pour cent du capital social.

Le solde du bénéfice est à la disposition de l'assemblée générale.

Art. 12. Dissolution, Liquidation. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale des actionnaires. Si la société est dissoute, la liquidation est faite par un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale des actionnaires, qui détermine leurs pouvoirs et fixe leurs émoluments.

Art. 13. Dispositions générales. Pour tous les points non réglés par les présents statuts, les parties se réfèrent à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures.

Souscription

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, la partie comparante Stratège France Sàrl, précitée déclare souscrire l'intégralité des 31 (trente et une) actions de la société ainsi créées.

Toutes les actions ont été libérées à concurrence de 25,80645% par des versements en espèces, de sorte que la somme de EUR 8.000 (huit mille euros) se trouve dès à présent à la disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire.

51216

Déclaration

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales telle que modifiée et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, s'élève approximativement à EUR 1.000 (mille euros).

Assemblée générale extraordinaire

La partie comparant préqualifiée, représentant la totalité du capital souscrit, se considérant comme dûment convoquée, s'est ensuite constituée en assemblée générale extraordinaire. Après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, elle a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social est fixé au 5a rue Principale, L- 8544 Nagem.
2. Est appelé aux fonctions d'administrateur unique:

Monsieur Philippe Dannay, administrateur de société, né à Dijon, le 11 février 1960 demeurant au 6, rue Saint Honoré à Versailles (78000), France.

3. Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes:

Monsieur Gilles KAMPF, administrateur de sociétés, né à Lyon (France), le 22 juin 1955, demeurant à L-8544 Nagem, 5A, rue Principale.

4. Le mandat des administrateurs et du commissaire prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2015.

Déclaration

Le notaire instrumentant a rendu attentif le comparant au fait qu'avant toute activité commerciale de la société présentement fondée, celle-ci doit être en possession des autorisations de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par les comparants

DONT ACTE, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparant, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Philippe Dannay, Paul Bettingen

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 09 avril 2010. LAC / 2010 / 15512. Reçu 75.-€

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

- Pour expédition conforme - Délivrée à la société à des fins administratives.

Senningerberg, le 20 avril 2010.

Référence de publication: 2010052946/164.

(100054754) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2010.

Tecna Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 97.861.

—
DISSOLUTION

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tenue le 9 avril 2010, que la liquidation de la société, décidée en date du 9 août 2007, a été clôturée et que TECNA HOLDING S.A. a définitivement cessé d'exister. Les livres et documents sociaux sont déposés et conservés pour une période de cinq ans au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Luxembourg, le 15 AVR. 2010.

Pour TECNA HOLDING S.A.

Société anonyme holding liquidée

Pour le Liquidateur GRANT THORNTON LUX AUDIT S.A.

EXPERTA LUXEMBOURG

Société anonyme

Catherine Day-Royemans / Mireille Wagner

Vice-President / -

Référence de publication: 2010052869/20.

(100054020) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2010.